



La peine de mort est maintenue par 143 voix contre 112, les Communes rejettent la résolution et par 138 contre 113, l'amendement portant abolition pour cinq ans

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — La Chambre des communes a décidé par une faible majorité hier soir de maintenir la peine de mort. Elle a rejeté par 143 voix contre 112 la résolution proposée conjointement par MM. Ed Stansbury (libéral, York), Jim Byrne (libéral, Kootenay), Reid Scott (NPD, Banford) et Terry Nugent (PC, Edmonton). Quelques instants plus tôt, elle avait rejeté par 119 voix contre 74 un amendement présenté par les libéraux Milton Klein et Ovide Laflamme, proposant de renvoyer la peine de mort seulement pour les personnes trouvées coupables de meurtre d'un policier ou d'un gendarme. En fin d'après-midi, les Communes avaient repoussé par 138 voix contre 113 l'amendement portant abolition pour une période de cinq ans.

Même si les députés étaient libres de voter selon leur conscience sur toutes les propositions qui leur ont été soumises relativement à la peine de mort, on a observé que tous les membres du NPD faisaient bloc en faveur de l'abolition, de même que la majorité des libéraux, cependant que tous les députés du Ralliement des créditistes et la majorité des conservateurs prenaient la position contraire. Seulement dix-sept conservateurs, dont M. Diefenbaker, ont appuyé la résolution principale recommandant l'abolition de la peine de mort pour tout genre de crime. Chez les libéraux, 74 députés l'ont appuyée, y compris près de la moitié des députés du Québec,

tandis qu'un seul membre du Crédit social, M. Howard Johnston (Okanagan), s'est rangé parmi les abolitionnistes. Auparavant, tous les députés du NPD, sauf deux, et tous les conservateurs, sauf onze, s'étaient prononcés contre l'amendement Klein-Laflamme maintenant partiellement la peine de mort.

En se montrant irréductibles et en refusant les demi-victoires qui étaient à portée de la main, les abolitionnistes auront tout perdu. Seulement quelques-uns d'entre eux se sont résignés à voter pour les amendements déposés lundi et hier qui, s'ils ne supprimaient pas entièrement la peine de mort, réduisaient au moins sensiblement le nombre des offenses pour lesquelles elle pouvait s'appliquer. MM. Pierre-Elliott Trudeau (Mont-Royal) et Jean Chrétien (St-Maurice), tous deux ardents abolitionnistes, ont tenté d'amener la majorité des députés qui partageaient leur foi à se prononcer en faveur de l'un ou l'autre des deux amendements, préférablement le premier puisqu'il ne retenait la peine de mort que pour les récidivistes, mais sans succès. Ils ont été presque seuls de leur groupe à voter pour l'amendement de lundi soir et n'ont réussi hier soir qu'à entraîner une quarantaine d'abolitionnistes, ce qui s'est révélé nettement insuffisant pour faire adopter l'amendement.

Les membres du NPD en particulier ont refusé catégoriquement toute forme de compromis, ne voulant pas prêter leur nom à une résolution qui retenait, fut-ce partiellement, la peine de mort. Seulement une couple d'entre eux ont voté pour les deux amendements.

Malgré la décision de la Chambre, qui ne constitue pas une loi mais simplement un vœu adressé au gouvernement, il sera, croit-on, extrêmement difficile au cabinet d'envoyer désormais des condamnés à l'échafaud. Des vingt-cinq ministres, dix-huit ont pris position fermement contre la peine de mort au moment des scrutins. Les seuls qui se sont opposés à la résolution principale sont Mme LaMarsh, et MM. Arthur Laing, Hérodard Robichaud, Léo Cadieux, Lucien Cardin et John Turner.

Le premier ministre et quatre ministres, MM. Sauvé, Martin, MacEachen et Teillet, ont voté contre toute forme de compromis, sauf la résolution de l'après-midi qui proposait de suspendre pour cinq ans la peine capitale.

Après le vote, M. Diefenbaker a déclaré: "Si la Chambre des communes reflète vraiment l'opinion de la population sur cette question, elle est si divisée que le gouvernement ne saurait y voir un mandat".

La proposition originale fut soumise le 23 mars, rappelons-le, par les députés James Byrne, Terry Nugent, Reid Scott et Robert Stansbury.

M. Pearson, on le sait, ne s'est pas prononcé sur l'abolition. Il s'est contenté de voter favorablement.

En soumettant son amendement, hier soir, M. Klein a rappelé que les agents de police et le personnel pénitentiaire doivent être protégés contre ceux qui, ayant déjà commis un meurtre, n'hésiteraient pas à en commettre un deuxième, étant assurés qu'ils ne seront pas pendus.

Quant à la thèse suivant laquelle la peine de mort devrait être appliquée dans les meurtres diaboliques, M. Klien l'a écartée en rappelant que la plupart des crimes sadiques sont l'oeuvre de ceux qui sont, entre tous, les moins responsables de leurs actes.

Le député libéral John B. Stewart a dit de son côté qu'il favorisait l'abolition de la peine de mort, mais qu'il ne s'opposerait pas, quant à lui, à l'amendement Klein.

On se souvient que la chambre, lundi a rejeté par 199 voix contre 23 un premier amendement créditiste restreignant l'application de la peine capitale aux personnes trouvées coupables de meurtre qualifié qui sont déjà sous le coup d'une peine d'emprisonnement à vie, ou contre lesquelles une sentence de mort a déjà été prononcée et commuée.

Quinze personnes au Canada attendent la mise à mort; quelques-unes en appellent de leur sentence. Depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, ils ont commués chacune des vingt sentences à l'emprisonnement à vie soumises à l'examen du cabinet.

C'est le régime conservateur qui a le premier généralisé la commutation des sentences entraînant la potence.

M. Douglas a certes opposé le plaidoyer de plus émuant à la thèse qui appuie le maintien de la peine de mort, mais les adversaires de l'abolition ont été, à l'occasion, vivement applaudis.

Voir page 2: La peine de mort

Saigon renonce à faire usage de la force pour ramener l'ordre à Danang

Le général Ky est rentré hier soir à Saïgon après un séjour de moins de vingt-quatre heures à Danang. On ignore le résultat de sa mission, mais la déclaration faite par le premier ministre avant son départ de Danang semble indiquer qu'un compromis est peut-être en vue. Les fusiliers-marins vietnamiens ont été envoyés à Danang uniquement pour empêcher les infiltrations du Vietcong sur la base militaire et ils resteront sur la base, a déclaré le général Ky dans un message radiodiffusé. Le général Ky a ajouté que ses déclarations avaient été mal interprétées et qu'il savait que Danang n'était pas contrôlée par les communistes.

SAIGON — Pour éviter la guerre civile menaçante, le général Ky, président du directeur militaire de Saïgon, arrivé jeudi à Danang avec deux bataillons de "marines" sud-vietnamiens transportés par les Américains, paraît désireux d'aboutir à un compromis. La situation en effet est toujours particulièrement tendue et explosive. Si la force est employée, ce sont des forces sud-vietnamiennes qui risquent d'en venir aux mains. Danang est calme. Des barricades, gardées par de jeunes "militaires" ont été élevées sur la route qui relie la ville à la base militaire où se trouve le général Ky. D'autres manifestations ont eu lieu à Hue et Saïgon.

A Washington, le gouvernement américain a déclaré qu'il ne dispose que d'"informations incomplètes" sur l'évolution de la situation politique au Sud-Vietnam et notamment à Danang où le premier ministre Nguyen Can Ky s'est entretenu avec le général Nguyen Van Chuan commandant le premier corps d'armée sud-vietnamien stationné dans une région où se concentre l'opposition au général Ky.

Le porte-parole du département d'Etat a toutefois précisé qu'après sa rencontre avec le premier ministre, le général Chuan, a demandé le retour au calme et à la discipline et a demandé à la population de faire confiance au gouverne-

ment pour la satisfaction de ses justes aspirations. Le porte-parole a ajouté qu'il n'y a aucune raison de douter que le général Chuan contrôlera effectivement le secteur du premier corps d'armée. Il a également noté que le gouvernement américain ne comprend pas encore exactement tout ce qui se passe à Danang. On croit savoir d'autre part à Washington que le général Ky a "modifié ou retiré" sa déclaration antérieure d'après laquelle Danang et Hue se seraient trouvés entre les mains des communistes.

A Saïgon, des discussions approfondies se poursuivent entre le gouvernement et des personnalités politiques et religieuses, particulièrement en ce qui concerne la réunion d'un "conseil de dirigeants" chargé d'examiner les méthodes de formation d'une assemblée qui élaborerait une constitution.

D'après des rapports non confirmés, a dit encore le porte-parole, le général Ky ferait prochainement des déclarations de ce sujet.

Le gouvernement américain, a poursuivi le porte-parole du département d'Etat, est partisan d'accélérer les mesures qui mèneront à la formation d'un organisme qui promulguera la constitution. Le département d'Etat d'autre part confirme qu'à la requête du gouvernement sud-vietnamien, les autorités à Saïgon ont fourni au général Ky des avions de transport qui ont permis le transfert de trois bataillons de troupes gouvernementales de Saïgon à Danang.

Après une journée d'échauffourées incessantes aux abords de l'Institut bouddhique, le calme est revenu hier dans ce quartier de Saïgon avec le couvre-feu. Des parachutistes en armes, revêtus de gilets pare-balles, porteurs de masques à gaz, ont pris position basionnette au canon aux deux extrémités du boulevard qui mène à l'Institut bouddhique, et sur lequel, toute la journée, des jeunes gens se sont opposés aux policiers dans la fumée des gaz lacrymogènes. Une centaine de bombes avaient été enfermées entre des barrières de la police et les manifestants ont tenté de prendre le service d'ordre à revers pour dégrader leurs camarades. Sans arrêt, des grenades lacrymogènes pleuvaient sur eux. Le visage caché dans les sacs de nylon qui leur servaient de masque à gaz, ils rattrapèrent les bombes lacrymogènes pour les relancer sur le service d'ordre.

Celui-ci a fait preuve, dans chaque occasion, d'une fermeté très grande. Aucune victime n'est à déplorer. A Hue hier matin, des groupes d'étudiants ont parcouru les rues poussant des cris hostiles au gouvernement Ky et aux Américains. A Natrang, l'armée sud-vietnamienne a repris le contrôle de la radio dont les étudiants s'étaient emparés jeudi, tandis que, dans le chef lieu de la province de Quang Ngai (lire région tactique dont Danang est la capitale), se déroulait pour la première fois, une manifestation en faveur du gouvernement central.

Voir page 2: Saïgon



Le cardinal réaffirme sa position

Le soutien "juridique" de la confessionnalité est indispensable à l'éducation de la foi

Tout en reconnaissant que "les structures ne suffisent pas", l'archevêque de Montréal a réaffirmé hier soir le caractère indispensable de l'Institut Non-école chrétienne.

C'est "manque de réalisme", a-t-il dit, de penser qu'il faille se remettre pour l'éducation de la foi "aux seules forces du témoignage individuel".

"Il nous faut exiger avec une énergie tenace, clairvoyante, vigilante, tout ce qui est nécessaire à l'école catholique dans l'ordre des soutiens juridiques, structurels et institutionnels".

Ni le pluralisme des familles spirituelles, ni les exigences de la liberté religieuse, ne doivent entraîner l'abandon de l'Institut Non-école chrétienne, a dit le cardinal Paul-Emile Léger, dans une allocution prononcée au banquet de clôture du congrès annuel de la Fédération provinciale des principaux d'école du Québec.

L'école catholique, a-t-il affirmé également, n'est pas un "centre d'endoctrinement ou serait violente la conscience de l'enfant"; elle n'est pas non plus un ghetto qui empêcherait "l'éclosion de l'amitié civique et de la fraternité".

Rappelant que les exigences fondamentales de l'école catholique sont déjà connues, que les évêques, pour leur part, après réflexion et consultations, les avaient rappelées, et que ces exigences avaient "été comprises et acceptées par l'ensemble de la communauté chrétienne", le prélat a déclaré:

"Nous savons donc ce que nous voulons. Le sachant, il nous faut exiger avec une énergie tenace, clairvoyante et vigilante, tout ce qui est nécessaire dans l'ordre des soutiens juridiques, structurels et institutionnels".

Cette attitude cependant, a-t-il poursuivi, ne doit pas nous empêcher "d'être serins, capables de saisir la complexité de certaines situations, capables d'écouter ce que l'autre dit".

Voir page 2: Le cardinal

Le premier ministre annonce aujourd'hui la nouvelle politique sur le bilinguisme

OTTAWA — Le premier ministre fera connaître aujourd'hui la politique que le gouvernement entend suivre pour promouvoir le bilinguisme dans la fonction publique. M. Pearson a répondu au député indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, qu'il ferait la déclaration qu'il avait promise il y a quelques semaines déjà. Depuis ce temps, diverses rumeurs ont pris naissance

sur les intentions du gouvernement. Il a été question par exemple d'un boni de \$500 aux fonctionnaires qui doivent parler les deux langues dans l'exercice de leurs fonctions. Ceci n'est pas acquis. On prévoit par ailleurs que la déclaration du premier ministre comportera les trois points suivants:

La connaissance pratique de la deuxième langue sera considérée comme un facteur de mérite dans les examens et les promotions. En pratique, pareille mesure équivaudrait à exiger le bilinguisme de tous les jeunes candidats à la fonction publique, qui n'auraient pas été handicapés au début de leur carrière.

Aux niveaux supérieurs de l'administration publique, le bilinguisme sera obligatoire. Cela pourrait commencer au niveau des chefs de division jusqu'à celui des sous-ministres.

Les fonctionnaires en place seront exemptés des nouvelles exigences. Cependant, il ne fait aucun doute qu'un grand nombre d'entre eux voudraient profiter des écoles de langues du gouvernement instituées depuis deux ans dans la capitale, et où les fonctionnaires peuvent suivre des cours gratuitement.

Le résultat d'une pareille politique serait de rendre le bilinguisme obligatoire à toutes fins pratiques dans la capitale. En outre, une fois passé le premier moment d'irritation dans le Canada anglais, elle aurait des repercussions profondes sur le système d'enseignement des provinces. Elle amènerait sûrement les provinces à instituer un véritable programme d'enseignement de la langue seconde, pour ne pas handicaper leur propre population.

Avant de faire sa déclaration à la Chambre aujourd'hui, le premier ministre rencontrera une deuxième fois à huis clos les représentants de trois importantes associations de fonctionnaires, qui croient que la généralisation trop rapide du bilinguisme porterait préjudice aux fonctionnaires.

La bombe 'H': le sous-marin Curv maintenant prêt

PALOMARES — Le sous-marin de poche Curv est maintenant au point, affirmait-on de bonne source mardi à Palomares. Son opérateur n'attendrait plus qu'un ordre supérieur pour guider ses énormes pinces vers les profondeurs où se trouvent la bombe H, perdue le 17 janvier.

Les deux autres sous-marins de poche Alvin et Aluminaut poursuivent leurs plongées afin de ne pas perdre contact avec l'Écho-261. Les Américains appellent ainsi la bombe car elle a été détectée par le 261e écho retrançais par les radars et sonars utilisés pour la repérer.

Si 13 navires américains demeurent sur place avec 2.200 hommes d'équipage, sur terre, le camp Villa Jarapa, sur la plage même de Palomares a succédé au Camp Vulcan, trop à l'intérieur, pour servir de liaison avec le littoral.

Le procès Dupuis

Lesage aurait écrit à Deslauriers à deux reprises après avoir d'abord refusé un permis de piste de course

SHERBROOKE — Le premier ministre Lesage, après avoir refusé un permis de piste de course à Roch Deslauriers, au nom de l'intérêt public, en 1961, a écrit à ce dernier à nouveau, au moins à deux reprises, pour lui indiquer que sa requête était encore à l'étude. C'est du moins ce qu'a affirmé hier M. Deslauriers, principal témoin à charge, dans le procès qu'intente la Couronne contre l'ex-ministre d'Etat Yvon Dupuis.

C'est la première fois qu'il est question de telles lettres du premier ministre bien qu'auparavant Deslauriers eût affirmé à plusieurs reprises que les ministres Paul Earl et Bernard Pinard continuaient à se montrer favorables au projet d'hippodrome en laissant entendre que M. Lesage pourrait changer d'avis.

La semaine dernière M. Eric Kierans, qui succéda à M. Earl au ministère du revenu, avait affirmé que ce dernier s'était immédiatement rallié à la décision de M. Lesage de ne pas accorder le permis tant convoité.

M. Dupuis est accusé d'avoir accepté, pour lui-même ou pour d'autres, un pot-de-vin de \$10.000 en vue de faciliter à M. Deslauriers l'obtention du permis. Ce dernier a fait état des lettres de M. Lesage hier, après avoir révélé en contre-interrogatoire l'existence d'un groupe rival également intéressé à l'obtention d'un permis. Ce groupe, dont le principal membre aurait été M. Gérard Veilleux, de Drummondville, est parfois désigné par la défense comme étant le "groupe Pinard", parce que M. Veilleux serait un ami du ministre de la voirie et du frère de ce dernier, M. Georges Pinard.

M. Deslauriers a dit hier avoir reçu deux lettres du premier ministre en date du 22 février 1962 et du 23 février 1963. Dans la première, M. Lesage accuse réception d'une lettre de Deslauriers accompagnée d'un mémoire et d'attesté du 19 février 1962 se rapportant au projet d'hippodrome.

"Je note, y dit le premier ministre, que vous avez fait parvenir copie de votre lettre à MM. Earl et Ouimet (Phillimore, député provincial de St-Jean). J'étudierai cette question avec mes collègues à la première occasion".

La seconde missive est une réponse à une autre lettre du chiropraticien, datée celle-ci du 21 janvier 1963, et dans laquelle le chiro de St-Jean met le premier ministre au courant d'une entente intervenue entre lui-même et le groupe Veilleux. M. Lesage y déclare qu'il se propose d'étudier la question avec ses conseillers juridiques.

Au sujet de l'entente Veilleux, tout il a été question lundi, Deslauriers a tenté hier d'en expliquer les clauses, di-

sant qu'elles comportaient deux parties distinctes. Dans la première, il s'engageait à souscrire 40 p.c. du capital nécessaire à l'exploitation et à la construction de la piste. Dans la deuxième, il accordait une option irrévocable au groupe Veilleux pour l'achat de ses intérêts dans le projet. Il a expliqué que si Veilleux s'était prévalu de cette option, au prix de \$200.000, la première partie devenait alors inopérante.

En réponse aux questions de Me Paul Martineau, procureur de la défense, il a expliqué que ces \$200.000 étaient une compensation pour ses démarches et pour son "goodwill".

"Sans le permis, votre 'goodwill' se chiffrait à combien?" a demandé Me Martineau. "A zéro cent", a répondu Deslauriers.

Au cours de l'après-midi, alors qu'il tentait de confronter le témoin avec une déclaration antérieure, Me Martineau s'est élevé contre les interruptions de Me Jean Bienvenu, procureur de la poursuite, qui exigeait, en alléguant la règle de la preuve, que le témoin soit mis en présence de la déposition avec laquelle on voulait le mettre en contradiction.

Voir page 2: Lesage

Le ministre de l'éducation du N.-Brunswick a démissionné

FREDERICTON — Le premier ministre Robichaud a annoncé hier soir la démission du ministre de l'éducation, M. Henry G. Irwin, et le remaniement de son cabinet.

M. Robichaud a annoncé que la démission du ministre était attribuable à des circonstances personnelles qui l'empêchent désormais de remplir ses devoirs comme ministre de l'éducation. Le premier ministre a précisé que le procureur général, M. W. W. Meldrum, de Sackville, assumerait le portefeuille de l'éducation tandis que le président de la Chambre, M. Bernard Jean, de Caraquet, deviendrait procureur général. M. Robichaud a enfin fait savoir qu'il proposera à la Chambre mardi prochain, avant de déposer son budget, la nomination de M. H. H. Williams au poste de président de la

Voir page 2: Le ministre

La grève des dockers de New York se répand

NEW YORK — La grève partielle affectant depuis vendredi le port de New York prend de l'extension et commence à paralyser les cargaisons militaires. Plus de 1.200 dockers, sur un effectif total de 12.500, ont débrayé pour protester contre un nouveau contrat de travail, appliqué depuis le 4 avril, réduisant de 20 à 18 l'effectif de chaque équipe. Les hommes éliminés sont désormais exposés à travailler dans les cales plutôt qu'à quai ou sur le pont des navires. Jusqu'à présent les installations de Newark, faisant face dans la New Jersey à celles de Manhattan — et dépendant administrativement de l'autorité du port de New York — ont été les plus affectées. 17 cargos y sont en souffrance et 350 doc-

kers ont d'autre part interrompu le chargement de 6 navires militaires sur les quais de Brooklyn. Cependant les négociations se poursuivent entre les représentants du syndicat des dockers (International Longshoremen's Association) et ceux de l'Association newyorkaise du shipping représentant 145 compagnies de navigation et entreprises de manutention. Le président du conseil d'administration de cette organisation patronale, M. Alexander P. Chapin, a déclaré que chaque journée de travail perdue du fait de la grève donnera lieu à une déduction de 8 heures sur la garantie d'emploi de 1.600 heures par an incluse dans les nouvelles conventions collectives en application depuis vendredi.

Le cardinal

(Suite de la première page)

Le cardinal a longuement analysé l'objection qui s'inspirait des critiques faites au concile et à l'occasion du concile contre le juridisme dans l'Eglise, "précise une pastorale qui ne tablerait plus que sur la force de persuasion de l'exemple, du témoignage personnel et de la parole de Dieu convenablement annoncée à qui veut la recevoir".

"Il arrive qu'on veuille mettre en contradiction l'esprit général du concile avec l'option que ce dernier a prise en matière scolaire; cette interprétation des choses n'est pas fondée", a-t-il dit.

"Qu'il me suffise d'affirmer aujourd'hui qu'il n'est pas vrai que le concile, ni même la logique du concile, nous oriente vers l'abandon de toutes les institutions chrétiennes."

Certes, a reconnu l'archevêque de Montréal, "rien de valable ne se fait dans l'ordre de l'apostolat qui ne soit l'effet et le fruit du souffle intérieur", mais, a-t-il ajouté, "le principal reproche qu'on doit faire aux critiques excessives de l'idée d'institution chrétienne, c'est justement leur manque de réalisme".

"Dans le monde très complexe et très structuré où nous vivons, a expliqué le prélat, on ne peut s'en remettre aux seules forces du témoignage individuel, il faut encore recourir à l'aide indispensable des soutiens juridiques et des cadres institutionnels."

"L'amour de la justice dans le cœur des hommes, et des lois justes qui aident la vertu, voilà les deux piliers de la vie sociale où l'esprit et l'institution se prêtent un mutuel appui."

"Ce qui vaut pour la vie sociale en général vaut aussi pour l'Eglise qui s'adresse à la même sorte d'hommes et qui

doit poursuivre sa mission dans la même société."

C'était la deuxième fois en quelques semaines que l'archevêque de Montréal s'adressait à un groupe de principaux d'école. "Ce fait témoigne, à lui seul, de l'importance que j'accorde aux problèmes d'éducation et à un renouveau de la présence chrétienne à l'école", a-t-il souligné dès le début de son allocution.

Dans une première partie, il a exposé quelles étaient les responsabilités des parents, des professeurs, de l'autorité ecclésiastique et des étudiants dans l'éducation de la foi, laquelle, a-t-il dit, est l'affaire de toute la communauté chrétienne.

L'école est d'abord l'affaire des parents, a dit le cardinal soulignant qu'il fallait se dissocier "de cette philosophie scolaire qui conçoit l'école comme un simple instrument de l'Etat".

"Les parents, a-t-il rappelé, ont le droit et le devoir d'exiger qu'il y ait continuité entre la conception de la vie qu'exige la foi de leur enfant, et celle que diffuse l'école". La responsabilité des professeurs en face des besoins religieux de l'enfant est aussi "très grave".

Le témoignage des professeurs est si important "qu'on peut affirmer que la première garantie qu'une école est vraiment chrétienne est à chercher dans la qualité de la foi de ses maîtres".

"C'est une vérité, a poursuivi le cardinal Léger, entraîne une double conséquence: 1. La première est qu'une école catholique doit être capable, lorsqu'elle fait le choix de son personnel, de le faire selon certaines exigences en matière religieuse;

2. la seconde est que les professeurs des écoles catholiques doivent réfléchir systématiquement sur leurs obligations religieuses envers les enfants qui leur sont confiés et doivent se donner les moyens concrets de s'entraider à assumer leur responsabilité".

L'archevêque de Montréal reconnaît qu'il ne faut pas négliger en cette matière "certaines nuances qu'imposent la vie et la complexité des problèmes humains". Il reconnaît ainsi "que la situation présente de l'école chez nous et divers facteurs font qu'il est parfois difficile à certains maîtres de porter le témoignage de la foi".

"Il en résulte souvent pour eux un malaise qui les fait souffrir; il arrive qu'il en résulte parfois aussi un dommage sérieux pour les enfants, et que l'attente des parents est déçue."

"Ces situations difficiles doivent être traitées avec un sens et un respect profonds des personnes, mais tous doivent toujours se rappeler que l'école est conçue d'abord et avant tout pour le bien intégral de l'enfant".

Le nouveau conseil exécutif de la fédération provinciale des principaux d'écoles: le président, M. Maurice Fortin, de Montréal, le vice-président, M. Louis-Aimé Turcotte, principal à Québec; la vice-présidente, Mme Réjeanne Marcotte, du diocèse de Nicolet; la secrétaire, révérende, Mlle Jeanne Leroux, de Verdun-LaSalle; le trésorier, M. Hervé Bergevin, de Montréal; et les conseillers, dans l'ordre, MM. Roland Héon, du diocèse de St-Jean, Bernard Wilshire, de Chicoutimi, Yvon-R. Carrière, de l'Île-Jésus, et le frère Gill Robert, de Verdun-LaSalle.

La peine de mort

(Suite de la première page)

Mme Jean Waads, députée conservatrice, a dit parler au nom des "mères canadiennes" et selon elles ceux qui vivent par l'épée doivent mourir par l'épée. Un abolitionniste libéral, M. Donald Tolmie, de Welland, n'est pas convaincu pour sa part que la peine de mort soit un élément de dissuasion chez les criminels.

"La société bénéficierait davantage à étudier le comportement anormal des meurtriers de façon à pouvoir prévenir le meurtre en survenant les "cerveaux malades". "Si nous éliminons les meurtriers, ne perdons-nous pas l'occasion d'étudier leur comportement?" se demande M. Tolmie. Quant à M. Douglas, la peine de mort, pour lui, c'est une relique barbare et contraire à l'idéal judéo-chrétien.

A ceux qui invoquent la bible pour justifier le châtiment ultime, M. Douglas a rappelé que les textes sacrés furent également invoqués pour justifier l'esclavage, le travail chez les enfants, la polygamie et la soumission aux dictateurs.

"Je ne connais rien de plus immoral que de fracturer la nuque d'un homme pour en dissuader d'autres", a dit M. Douglas en reprenant à son compte la thèse de M. Diefenbaker: si la peine capitale est un facteur de dissuasion, alors pourquoi les exécutions n'ont-elles pas lieu sur la place publique?"

Jusqu'à la dernière mise au voix hier après-midi, sur la proposition d'amendement réclamant l'abolition provisoire, 42 orateurs s'étaient prononcés pour le maintien du châtiment, 38 pour son abolition. Il y avait deux indécis.

la vie syndicale

Sicard: vote de grève renouvelé

SAINTE-THERÈSE — Relevant un défi lancé par les négociateurs patronaux et un médiateur du ministère provincial du Travail, les dirigeants du syndicat local des travailleurs unis de l'automobile de Sainte-Thérèse, présentent en grève contre la compagnie Sicard, ont tenu une assemblée générale au cours de laquelle ils ont demandé aux grévistes de se prononcer sur en faveur du retour au travail ou de la poursuite de la grève.

Plus de deux cents grévistes affirment un communiqué syndical, ont répondu à l'appel et donné un démenti formel aux dirigeants de la compagnie qui prétendaient à poursuivre la grève et que les travailleurs, s'ils étaient laissés libres d'exprimer leur choix par bulletin secret, opteraient pour un retour au travail. Le résultat du vote a été le suivant: 228 en faveur de la poursuite de la grève et un en faveur du retour au travail. Il y a lieu de noter ici que lors du vote initial de grève pris aussi par bulletin secret à la fin de janvier dernier, neuf employés s'étaient prononcés contre le débrayage.

Me Martineau lui a alors demandé: "Quand on est poisson, on est pour la vie: Est-ce que vous ne continuez pas de faire et de répandre ce qu'on vous dit?" Lundi matin, les premières questions de Me Martineau visaient à faire admettre à Deslauriers qu'il avait communiqué avant le procès avec le procureur de la poursuite et avec l'inspecteur de la Gendarmerie chargé de l'enquête policière.

Hydro: l'impasse persiste du côté des ingénieurs

Le syndicat professionnel des ingénieurs de l'Hydro-Québec affirme que les représentants de l'Hydro ont à toutes fins pratiques rompu les négociations en refusant de discuter d'une proposition syndicale visant à régler le problème de la juridiction du syndicat.

Cette question de la juridiction a été la cause d'une grève de cinq semaines, les printemps dernier et selon le syndicat, elle risque de provoquer un nouvel arrêt de travail à compter du 13 avril.

Le syndicat affirme que sa proposition est de nature à régler une fois pour toutes cette question de l'unité de négociations, qui est un problème vital dans les syndicats de cadres.

La formule du syndicat consisterait à laisser l'unité de négociations "ouverte". Au lieu de séparer les ingénieurs en "syndicables" et "non-syndicables", ce qui est le noyau du conflit actuel, on prévoirait que la convention collective s'appliquerait à tous les ingénieurs qui sentent le besoin de se servir de leur droit d'association pour négocier leurs conditions de travail. Selon le syndicat, cette formule est déjà appliquée dans la plupart des pays du monde à l'extérieur de l'Amérique du nord.

Accord chez les électriciens

Un accord final est intervenu entre la corporation des maîtres électriciens et la Fraternité internationale des ouvriers de l'électricité, et le contrat de travail sera signé jeudi. L'entente prévoit une augmentation de \$1.35 l'heure répartie en cinq tranches, entre le 1er avril 1968. Il restait un dernier point litigieux qui a été concédé par les employeurs: ceux-ci paieront 15 cents du mille pour tout déplacement fait à plus de cinq milles des ponts de l'île de Montréal. La corporation représente 60 entrepreneurs en électricité mais les deux parties demandant que le contrat soit étendu par décret ministériel à tous les entrepreneurs de Montréal.

Appui des professeurs des collèges au SPEQ

Le syndicat professionnel des enseignants (CSN), qui représente les collèges classiques, s'insurge contre l'attitude du gouvernement dans ses négociations avec le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec. Il reproche au gouvernement de se soustraire à ses responsabilités et de se "recroquer derrière la loi pour bâillonner les justes réclamations d'un secteur de l'enseignement public historiquement négligé".

Le syndicat croit que dans le contexte pré-électoral actuel, les menaces d'amendes et d'emprisonnement que suppose le recours à l'injonction illustrent le comportement d'un employeur peut-être plus soucieux d'assurer son poste que de s'occuper du bien public.

Comment expliquer autrement que la Commission des relations de travail enlève aux professeurs du SPEQ ce que leur accorde le code du travail, dit le communiqué.

Le ministre

(Suite de la première page)

Chambre. Les nouveaux titulaires prêteront leur serment d'office aujourd'hui même. Le communiqué du premier ministre ajoute que le départ de M. Irwin est "regrettable à la lumière de la remarquable contribution apportée par celui-ci au cours des récentes années à l'amélioration sensible des programmes et de l'équipement scolaires de la province".

Agé de 41 ans, M. Irwin a été élu pour la première fois député de Charlotte en 1960 et fut immédiatement nommé ministre de l'éducation. Il a été réélu en 1963. L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick compte 31 libéraux et 20 conservateurs. Il y a une vacance.

Lesage

(Suite de la première page)

"Ces interruptions sont indignes d'un procureur de la Couronne," a dit Me Martineau. Je ne puis tolérer cette hostilité de mon savant confrère qui transgresse la sainte tradition de la procédure."

Le chiropraticien Roch Deslauriers a évoqué hier matin la grande amitié qui le liait à l'accusé à l'époque où ensemble, ils faisaient des démarches en vue de l'obtention d'un permis de piste de course.

Cette amitié était telle, a dit le témoin, que ce n'est qu'en 1964 qu'il a fini par se rendre à l'évidence qu'il s'était fait rouler et que Dupuis avait empoché les \$10,000 qu'il lui avait remis en mai 1961 à l'intention des fonctionnaires provinciaux.

"Il me chantait tellement de chansons, a dit Deslauriers, que j'avais confiance jusqu'à la fin. Il me semblait qu'il n'était pas possible que Dupuis ait gardé l'argent. Nous étions tellement amis à un moment..."

En réponse aux questions de la défense sur ses entrevues en 1964 avec le ministre Eric Kierans, Deslauriers a dit qu'encore à cette époque, il transmettait la version de Dupuis, qui insistait que les \$10,000 avaient été versés comme dépôt de solvabilité.

"Dupuis me menait par le bout du nez, a déclaré à ce sujet le témoin. On n'a pas le choix avec Dupuis, vous savez. Quand on fait affaire avec lui, il faut passer par là..."

Me Martineau lui a alors demandé: "Quand on est poisson, on est pour la vie: Est-ce que vous ne continuez pas de faire et de répandre ce qu'on vous dit?" Lundi matin, les premières questions de Me Martineau visaient à faire admettre à Deslauriers qu'il avait communiqué avant le procès avec le procureur de la poursuite et avec l'inspecteur de la Gendarmerie chargé de l'enquête policière.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Chevrolet répare ses modèles 1964-65

DETROIT — La division Chevrolet de la compagnie General Motors dépensera \$3,000,000 pour réparer une déficience mécanique dans ses automobiles de modèles 1964-65.

Un porte-parole de la compagnie a annoncé lundi que la GM lance un appel à tous les propriétaires de Chevrolet 1964 et 1965 et de Chevrolet 1965 avec transmissions Powerglide pour les inviter à conduire celles-ci chez leur vendeur pour y faire réparer un obturateur régulateur qui se coince quand la température est près du point de congélation. La réparation sera effectuée gratuitement. La compagnie estime qu'il lui en coûtera \$2 par automobile, soit \$3,000,000 pour 1,500,000 autos défectueuses. Au Canada, 200,000 citoyens seraient dans ce cas et recevront sous peu une lettre de leur vendeur.

Décès de M. Alfred-S. Veniot

BATHURST, N.B. — M. Alfred-S. Veniot, frère du sénateur C.-J. Veniot, de Bathurst est décédé dimanche à l'hôpital à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 77 ans. Fils de feu E.-J. Veniot, ancien pressé ministre du Nouveau-Brunswick il avait été directeur de Bathurst Electric Light Co. avant que cette entreprise ne devienne la possession de la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick.

Enquête sur les activités du FBI en C.-B.

VICTORIA — Le procureur général de la Colombie-Britannique, M. Robert Bonner a ordonné une enquête sur les activités du FBI américain dans la province. La décision fait suite à un interrogatoire qu'a fait subir un agent de la

NEGOCIATIONS A RADIO-CANADA

Les rédacteurs du réseau français ne sont pas représentés par l'ANG

Les journalistes du réseau français de Radio-Canada n'étaient pas représentés hier à l'ouverture des négociations entre la Société et la Guilde américaine des journalistes (ANG). Le président de l'unité de l'ANG à Montréal, M. Normand Gagné, a décidé lundi de se retirer comme membre permanent du comité pour rejoindre les rangs de la CSN. Son geste a été imité par le conseiller national adjoint de l'ANG à Montréal, M. Gilles Robert.

M. Gagné a expliqué son geste par quatre motifs: sa présence à la table de négociations aurait pu être interprétée comme un désaveu de la décision majoritaire des membres montréalais d'adhérer au syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN); elle aurait pu faire croire à Radio-Canada qu'elle négociait avec tous les membres de l'ANG; elle aurait également permis aux autres membres du comité de négociations de parler au nom des employés du réseau français, ce qui est maintenant écarté; enfin, un comité ministériel

étudie présentement tout le problème intersyndical à Radio-Canada, et le Conseil canadien des relations ouvrières est saisi d'une demande d'accréditation d'un groupe représentant les journalistes du réseau français.

Entretiens, à Ottawa, l'ANG a entrepris ses négociations avec la Société Radio-Canada. Le syndicat demande que Radio-Canada mette de l'ordre dans son service de nouvelles, qu'elle élimine la multiplication inutile et onéreuse des tâches, et qu'elle accorde une convention collective équitable à ses journalistes. La Guilde a souligné les manquements et la négligence de la Société et s'est attaquée à son indifférence relativement à certains locaux infestés par la vermine, à un outillage et à un équipement défectueux, ainsi qu'à la discrimination pratiquée par la Société contre le personnel féminin.

Saigon

(Suite de la première page)

Les opérations militaires engagées au Sud-Vietnam continuent à se dérouler sans contact avec le Vietnam.

Pour la première fois, depuis la reprise des bombardements, l'aviation américaine a attaqué hier les deux voies d'accès qui, par la route et par le chemin de fer, relient la capitale du Nord-Vietnam à la Chine communiste.

Une mission militaire sud-coréenne a quitté enfin Séoul pour Saïgon, en vue d'y préparer l'arrivée de nouveaux renforts militaires.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne...
Téléphone: 844-3361 ou écrivez à: LE DEVOIR, 434 est Notre-Dame, Montréal

ON DEMANDE PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE
possédant qualifications requises pour les cours secondaire et primaire.
Références satisfaisantes exigées.
S'adresser à: J.A. Bellavance, Commission scolaire de Saint-Césaire.

LA COMMISSION SCOLAIRE PROTESTANTE DU COMTE DE CHAMBLY
DEMANDE PERSONNEL QUALIFIE
pour enseigner le français à des élèves anglophones au niveau primaire et secondaire, septembre 1966.
Adressez la demande à: E.Y. Templeton, Préposé à l'Éducation, 81, rue Green, St-Lambert, P.Q. Tél.: 671-7221

SPECIALISTES DES METHODES
Traitement jusqu'à \$11,342 ministères de l'Etat - Ottawa
DES OCCASIONS INTERESSANTES existent dans plusieurs ministères du gouvernement fédéral pour des spécialistes des méthodes de différents types...
Faites parvenir votre formule de demande ou un résumé de votre expérience et de votre instruction à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA OTTAWA 4

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD
recherche les services de: Professeurs d'éducation physique, Professeurs de sciences, Professeurs d'anglais, Professeurs de français, Professeurs de catéchèse, Professeurs d'art plastique, Professeurs de mathématiques, Professeurs spécialisés pour les cours de rattrapage
Toute personne intéressée est priée de communiquer à: 697-6320 poste 24 ou 72, afin d'obtenir une formule d'application.

SPECIALISTES DANS L'ETUDE DU TRAVAIL
Traitements jusqu'à \$11,342
Plusieurs postes sont vacants au sein du gouvernement du Canada, à Ottawa, pour des spécialistes juniors et seniors qui ont acquis une expérience dans le domaine de l'étude du travail en rapport avec les réformes administratives.
Faites parvenir votre formule de demande ou un résumé de votre instruction et de votre expérience à: LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA OTTAWA 4

STEINBERG LIMITÉE
BACTÉRIOLOGISTE
Sous l'autorité du gérant du contrôle de la qualité, le titulaire effectuera des études bactériologiques sur les produits alimentaires vendus par Steinberg Limitée.
Bureau d'Emploi STEINBERG LIMITÉE 110 ouest, boul. Crémazie, Montréal 11, P.Q.

fêtez pâques en famille
AUX RESTAURANTS DU REINE ELIZABETH ET DE LA PLACE VILLE-MARIE
Cette année, le dimanche de Pâques sera fêté d'une façon toute particulière à l'hôtel Reine Elizabeth et aux restaurants de la Place Ville Marie.
Le Panorama Buffet de Pâques (\$5.50) servi toute la journée de midi à 10:00 p.m.
ALTITUDE 737: Élégant buffet de 11:30 a.m. à 10:00 p.m.
The Beaver Club: Menu spécial pour Pâques (\$4.50-\$6.75).
THE STAMPEDE Le Carignan THE BLUENOSE INN
Le Cafe, Buffet de la Gare: Banquets de Pâques pour toute la famille, à prix populaires (\$2.50-\$4.35).
Les enfants en dessous de 12 ans moitié prix
Pour tous renseignements et réservations, téléphonez à 861-3511.
LE REINE ELIZABETH

Gilles Vigneault (oui, le chansonnier!) à la Chambre de commerce

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Gilles Vigneault a "causé" hier midi avec les membres de la Chambre de commerce de Montréal. Il s'agissait, en effet, d'un "dèjeuner-causerie", et confessant qu'il lui était arrivé trop souvent d'entendre des causeries où le causeur causait seul, le chansonnier a invité son auditoire à converser avec lui, en lui posant des questions.

Première question: les personnages dont vous parlez dans vos chansons, les avez-vous connus ou les avez-vous créés? Les deux, répond Vigneault. Ils ont tous existé. Jean du Sud prend encore un petit coup, Tit-Franc la Patate fabrique le "petit blanc", Caillou la Pierre est mort il y a trois ans, le jour de la St-Jean-Baptiste, à l'âge de 98 ans. Jos Hébert distribuait vraiment le courrier sur la Côte-Nord. "Après ça j'ai extrapolé, comme disent les machines à la veille des élections..."

Son interlocuteur, s'identifiant comme un administrateur de la Régie des alcools, explique alors qu'il aimerait bien savoir le nom véritable de Tit-Franc la Patate, le fabricant d'alcool du pays. Dans un concert de rires, Vigneault répond que "si vous envoyez les policiers, ils ne remonteront pas, vous les avez déjà envoyés et ils ont pris un coup avec nous autres." Par contre, il note que de fins connaisseurs de France ont vanté les mérites du "p'tit blanc" et s'étonne que les producteurs de cette boisson domestique "doivent tout fabriquer ce qu'ils fabriquent de meilleur en cachette." Car, enfin, "Tit-Franc la Patate n'a jamais eu la peine d'en jeter et le doit vous dire franchement que c'est d'en jeter qui l'aurait rendu malade."

Suivent deux questions politiques: "Mon pays", est-ce une chanson révolutionnaire pour les Québécois? Gilles Vigneault fait-il de la politique? A la première, Vigneault répond que c'est aux Québécois de décider. "Il arrive parfois qu'une chanson devienne autre chose que ce qu'on avait pensé, davantage que ce qu'on avait souhaité. Je sais une chose, "Mon Pays", ce n'est pas une chanson américaine."

Quant à faire de la politique, "jamais", Vigneault reconnaît qu'on peut utiliser ses chansons à des fins politiques, mais note que "quand une

chanson est partie, c'est comme un petit gars qui a quitté les jupes de sa mère, il fait ce qu'il veut. C'est comme le petit zars qui on donne le droit de vote à 18 ans; après, il vote!"

Un administrateur des éditions Beauchemin demande si la publication de la photo de Vigneault en page couverture de "L'Almanach du Peuple" avait contribué à mieux faire connaître le chansonnier. Une question qui permet à ce dernier de noter que "l'Almanach du peuple va dans toutes les bibliothèques des maisons où il n'y a pas de bibliothèques" et que chez lui, à Natashquan, il y avait trois livres: un roman de Pamphile Lemay, obtenu en prix à l'école, et dont on finissait par se lasser après l'avoir lu six fois; "Jos Monferrand" et "L'Almanach du Peuple". Il conclut en souhaitant que les bibliothèques des maisons québécoises soient désormais mieux pourvues.

A-t-il des maîtres en littérature et en musique? "Beaucoup, peut-être trop: François Villon, le fabuliste Lafontaine, un parsexue qui écrivait admirablement: les symbolistes, Verlaine, Baudelaire, Rimbaud et surtout Jules Supervielle; en musique, avant tout Félix Leclerc, puis Brassens, Ferré, Brel..."

En conclusion, Gilles Vigneault, notant qu'on ne lui avait pas donné de titre au moment de la présentation à la table d'honneur, a fait état de deux fonctions qu'il occupe: président des Editions de l'Arc et vice-président de l'Association des braconniers de Natashquan, pour la récupération des droits dans les rivières. Il a souligné qu'il est lui aussi dans les affaires, où il se sent exploité. "Quand vous achetez un disque, ça coûte \$4,20, mais c'est le détaillant qui fait des affaires; chez Columbia, ça me donne vingt-cinq cents et chez Archambault, ça ferait trente



M. Gariépy, nouveau maire de Verdun (Photo Le Devoir)

L'élection de M. Gariépy à la mairie de Verdun est confirmée

Le comptage officiel a confirmé l'élection du nouveau maire de Verdun, M. J. Albert Gariépy, par 39 voix de majorité sur le maire sortant, M. George O'Reilly. Le comptage a eu lieu à l'hôtel de ville, sous la présidence du greffier, M. Jean-Noël Lefebvre. Le maire sortant a annoncé à cette occasion qu'il ne contesterait pas l'élection. Pendant toute la durée du dépouillement, lundi soir, la majorité du nouveau maire s'était maintenue autour de 500 voix. Mais quand les résultats des trois derniers bureaux sont entrés, en provenance du quartier de Crawford Park, la majorité a été réduite à 36.

M. Gariépy, homme d'affaires de 54 ans, est néophyte en politique municipale. Pendant la campagne, il a reproché à l'ancien maire d'administrer les affaires municipales en dictateur, et de ne pas chercher à faire profiter Verdun des avantages de l'Expo. Un de ses projets est de faire prolonger le métro jusqu'aux limites de Verdun.

Quant au maire sortant, qui occupait le siège depuis 1960, il avait toujours paru assuré de la victoire. D'ailleurs, il n'y avait pas eu de maire canadien-français à Verdun depuis 1939. La ville compte 90.000 habitants, ainsi répartis: francophones, 62 p.c.; anglophones, 30 p.c.; Néo-Canadiens, 8 p.c.

Voici la liste des échevins élus et entre parenthèses, le nom de leur adversaire: Roland Jeanneau (Eugène Bodin), Roger Séguin (Adolphe Crompt), Raymond Campeau (Matthew Craig), Archie Wilcox (Rex Turnbull). — Tous quatre ont été réélus — Jean-Louis Gervais (reçu par acclamation), Gérard Dorais (Paul-Emile Jeannotte, ancien échevin), Edouard Vigneau (Roger Leclerc), Lucien Caron (Léonard Poltras) — les trois derniers sont de nouveaux échevins. Dans chacun des quatre quartiers de Verdun, un échevin représente les propriétaires et le deuxième représente les locataires.

La RAQ ne voulait pas transiger avec le maire Ernest Crépeault

par Gilles LESAGE

Il ressort du témoignage rendu hier devant le juge Smith par l'administrateur de la Régie des alcools du Québec, M. Lorne G. Power, que:

● La Régie n'a pas complété l'achat de terrains à Ville d'Anjou, en 1964, parce qu'elle ne voulait pas se trouver dans la "dangerouse situation" de devoir faire affaire à M. Ernest Crépeault à la fois comme maire de cette ville et

comme homme d'affaires intéressé directement dans la transaction;

● La Régie, ne voulant pas être victime des spéculateurs, a fait tout en son pouvoir pour garder à ses démarques le sceau du secret;

● L'administrateur est convaincu qu'il en aurait coûté plus cher à la Régie si cette dernière avait elle-même agi comme "agent d'immobilier" dans ses transactions.

L'enquête royale fait suite à des allégations voulant que des intermédiaires aient réalisé en une quinzaine de jours un profit de un million de dollars au cours des transactions qui ont conduit à l'achat de terrains de la Régie à LaSalle.

M. Power a rappelé, en réponse aux questions de Me Laurent Bélanger, avocat-conseil de la Commission, qu'un terrain choisi à Ville d'Anjou en 1964 répondait à ses exigences quant à sa location et à son prix de vente, et qu'il avait en conséquence donné

instruction à ses agents, le Royal Trust, de faire une offre d'achat. Il s'agissait par la suite que la firme Ernest Crépeault Inc. était intéressée dans la transaction, ce qui était susceptible de créer des "complications" à la Régie.

L'administrateur sollicite l'avis de ses conseillers juridiques et du ministère de la Justice.

Il en discute aussi, verbalement, avec le premier ministre Jean Lesage et le ministre de la Justice, M. Claude Wagner. Tous lui conseillèrent de mettre un point final au projet de transaction, ce qui fut fait.

Les démarches en vue de trouver d'autres terrains se sont faites de façon rapide. A la suite d'un rapport d'experts, d'expliquer le témoin, nous savions que la Régie pourrait économiser annuellement une somme de plus de un million de dollars en construisant un vaste entrepôt. D'où l'empressement à suivre cette recommandation.

La Régie acheta de Global Holdings, le 17 novembre dernier, des terrains à LaSalle, parce que ces derniers étaient acceptables quant à leur prix de vente et à leur location.

Et ce n'est qu'au bureau du notaire, au moment de signer le contrat d'achat, que M. Power a connu l'existence des divers compagnons impliqués dans la transaction, outre "l'officielle", Global Holdings.

Une chose certaine, d'ajouter M. Power, c'est que lui-même ni aucun autre employé de la Régie, n'a reçu ou ne s'est fait offrir quelque cadeau ou commission que ce soit au cours des pourparlers et démarches concernant les terrains d'Anjou ou de LaSalle.

Rappelant qu'il est le seul responsable des transactions immobilières de la Régie — laquelle ne possède pas, notamment, le pouvoir d'expropriation — le témoin précise qu'il n'en avait pas moins avisé le cabinet qu'un terrain satisfaisant avait été trouvé, vers la fin de septembre dernier, soit un mois et demi avant la signature du contrat, sans toutefois spécifier les conditions précises.

Lui-même, d'ailleurs, à ce moment-là, ne connaissait pas les options multiples attachées aux terrains convoités. Il ne savait notamment pas que Global Holdings n'était qu'une filiale à propriété complète de Cangro (Bermuda) Ltd. Il ne savait pas non plus, en autorisant l'offre d'achat, au milieu de septembre, que la firme Global n'était même pas propriétaire des terrains, pour

LE SOIR

MONTRÉAL, MERCREDI 6 AVRIL 1966 PAGE 3

COGNAC ROBIN
★★★ et V.S.O.P.
JULES ROBIN & CIE

Sans un concours financier suffisant, la SSJB renoncera à une partie de ses "fêtes"

par Guy FERLAND

Les fêtes du Canada français seront plus populaires cette année. Elles renouvelleront leur style pour se rapprocher de la population sous le thème de la présence canadienne-française dans le monde. Cependant, si la contribution de l'industrie et du commerce n'est pas plus considérable que les années précédentes, certaines manifestations pourront être éliminées. La Commission des fêtes générales a un déficit de \$160.000 pendant les deux premières années de son existence, de sorte que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal ne peut s'engager à assumer une perte supplémentaire. L'an dernier, la province a accordé une subvention de \$10.000, susceptible d'être augmentée.

Voilà l'essentiel des renseignements fournis hier par le directeur général de la Commission des fêtes, M. Jean-Jules Guilbault, et par le président de la SSJB de Montréal, M. Yvon Groulx, qui est aussi président de la Commission. Chacune des manifestations qui auront lieu du 17 au 25 juin devra faire ses frais. Si la commande de l'une ou l'autre n'est pas suffisante, et si elle est éliminée, ce qui risque d'arriver pour les jeux de la jeunesse et le concert de la St-Jean.

M. Groulx a insisté sur la nécessité de combler les déficits accumulés, afin d'assurer la continuation des fêtes les années qui suivront. Il espère cependant qu'il ne sera pas nécessaire de limiter le programme des manifestations, si la Commission réussit à convaincre les hommes d'affaires des avantages publicitaires et éco-

nomiques qu'ils peuvent retirer des fêtes. Ces fêtes sont devenues un événement touristique non négligeable dans la vie montréalaise, en inaugurant la série des manifestations de la saison estivale, a dit M. Legault. Toutefois, il croit qu'elles devront répondre aux cinq critères suivants:

● Les fêtes devront se rapprocher de la population. C'est pourquoi elles seront ouvertes par des fêtes populaires dans les différents quartiers de la ville.

● Elles devront intéresser les autres groupes ethniques pour faciliter leur intégration à la nation canadienne-française.

● Au niveau de l'organisation, la Commission des fêtes devra faire appel à la collaboration de différents milieux.

● Au niveau du programme, il faudra renouveler le style pour éviter d'éprouver l'intérêt de la population.

● Enfin, les fêtes devront être comme une répétition générale de celles qui auront lieu en 1967 alors que les visiteurs du monde entier seront à Montréal à l'occasion de l'Expo.

Voici le programme des fêtes, et le nom du président de chaque comité d'organisation: le 17 juin, bals populaires dans les différents quartiers (Doris

Lussier); 18 juin, bal de la St-Jean au chalet de la Montagne (Michèle Tyssère); 18 juin, gala des corps de clairons au forum (Gérard Hérald); 19 juin, messe de la St-Jean sur le parvis de l'église Notre-Dame, célébrée par le cardinal (R.P. Emile Legault); 20 juin, concert de la St-Jean (Léopold Simonneau); 21 juin, banquet de la St-Jean au stade Maurice Richard (Gérard Hérald); 22 juin, jeux de la jeunesse au parc Jarry (Maurice Richard); 23 juin, feux de la St-Jean au parc Jeanne-Mance (Jacques Lalonde); 24 juin, défilé de la St-Jean (Roger Baulieu); 25 juin, nuit des étoiles au parc Jarry (Germaine Dugas).

tion pas les diplômes requis; cette mesure avait pour résultat éventuel d'ouvrir la porte de l'université à des enseignants qui ne possèdent que le brevet B et même C.

Le grand avantage de la présente initiative réside dans le fait que l'enseignement pourra être en quatre ans et, sans quitter son emploi (soit quatre sessions d'été et quatre sessions de cours radiodiffusés pendant l'année académique) une licence qui ne s'obtient qu'après deux ans de cours réguliers et à plein temps.

La licence d'enseignement secondaire, qui pourra comporter l'une ou l'autre des trois mentions: langue et littérature françaises, histoire, géographie, comprend un certificat d'études générales, et deux certificats d'études supérieures. Elle comprend également un certificat d'aptitudes pédagogiques qui, lui, sera décerné par la faculté des sciences de l'éducation, laquelle faculté pourra attribuer des crédits d'équivalence au détenteur d'un brevet d'enseignement.

Le porte-parole de la société d'Etat, M. Réal Michaud, a précisé que les cours radiodiffusés seront à l'horaire de la station F.M. de 6 heures 15 à 7 heures 30, du lundi au jeudi; du moins pour la première année, puisque pour les années suivantes, les cours devront empiéter da-

L'U. de M. offre aux enseignants une licence d'enseignement secondaire qui prévoit des cours télévisés à R.-Canada

par Jean FRANCOEUR

L'université de Montréal offrira dès cet été aux enseignants de la région de Montréal, sans qu'ils aient à quitter leur emploi, un cours conduisant à une licence d'enseignement secondaire diffusée sur les ondes de Radio-Canada.

Il s'agit d'un double précédent. Précédent du côté de l'université, puisque jusqu'à présent il n'était pas possible d'obtenir un diplôme universitaire exclusivement par le moyen de cours d'été ou radiodiffusés.

Précédent également du côté de la Société Radio-Canada, puisque les cours seront diffusés sur la chaîne à modulation de fréquence consacrée jusqu'ici entièrement à des émissions musicales et à des bulletins de nouvelles.

Adéquatement, ces cours reçoivent de la faculté des lettres, le département de l'extension de l'enseignement assumant l'administration des cours qui seront radiodiffusés.

Ces détails ont été rendus publics hier, au cours d'une conférence de presse, par M. Pierre Dagenais, doyen de la faculté des lettres, en présence de M. Jean Houppert, directeur de l'extension de l'enseignement, et M. Réal Michaud, chef du service des émissions d'enseignement à Radio-Canada.

En plus de posséder un poste FM et de résider dans un rayon de cinquante milles de la station émettrice, le candidat à ces cours devra répondre à certaines conditions d'admission.

Le candidat doit, et c'est indispensable, être un enseignant en exercice; il devra en outre l'attester en présentant avec sa demande d'admission une lettre officielle de son employeur l'autorisant à s'inscrire à la licence.

Normalement, il sera déjà en possession d'un baccalauréat ou d'un brevet A, mais pour faciliter l'inscription à ces cours la faculté des lettres organisera un examen d'admission pour juger de la capacité d'un candidat qui ne dé-

Celibidache dirigera l'OSQ à Montréal

Le chef d'orchestre Sergiu Celibidache est arrivé hier après-midi à Montréal où il dirigera le 21 avril, le Requiem de Mozart exécuté exceptionnellement dans la grande salle de la Place des Arts par l'Orchestre symphonique de Québec et les voix de Pierrette Alarie, Réjane Cardinal, Léopold Simonneau, Gaston Germain et le Chœur symphonique de Québec.

L'OSQ, que dirige François Bernier, avait organisé une conférence de presse dans le foyer de la Grande Salle où un important groupe de journalistes et de critiques a attendu longuement le musicien d'origine roumaine. Il semble que ce soit un refus des autorités américaines d'accorder à M. Celibidache (prononcez Chélibidaké) un visa de transit qui explique son retard à l'arrivée.

Le chef d'orchestre a fait facilement oublier aux journalistes le temps qu'ils avaient passé à l'attendre. Il s'est en effet plié avec une rare grâce aux questions parfois indiscrettes, qu'on lui posait.

Nos pages spécialisées publieront prochainement les opinions de Sergiu Celibidache qui a beaucoup insisté sur ses exigences en matière de répétitions, notamment, il aurait obtenu 30 séances de répétition pour préparer le Requiem.

M. Celibidache a livré en vrac des opinions percutantes sur la responsabilité des pouvoirs publics (ils sont "irresponsables"), des mécènes (ils n'ont aucun goût et se montrent exigeants), des "autres" chefs d'orchestre (très peu d'entre eux ont l'heur de lui plaire). Ces révélations à l'emporte-pièce (souvent bien étayées d'ailleurs) n'empêchent pas Maître Celibidache de vouer à la musique et au public (ses seuls maîtres) un amour illimité. Y. M.

Le grand prix littéraire de Montréal va à Roland Giguère

C'est à M. Roland Giguère, pour son recueil de poèmes "L'Age de la Parole", publié en 1965 aux Editions des Hexagones, qu'a été attribué hier soir le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal en présence de nombreux dignitaires, dont M. Léon Lortie, président du Conseil des arts de la région montréalaise, dans le cadre du Salon du Livre. Les poèmes de ce recueil ont été réalisés de 1949 à 1960.

COMPLÉT "TRAVELAIRE" H.R.

UN COMPLÉT DISTINGUÉ DU PRINTEMPS, QUI SE PORTE AUSSI BIEN À LA VILLE QU'EN VOYAGE

COUPE AVEC ART DANS UNE GABARDINE LÉGÈRE DE DACRON® ET LAINE. FAITES VOTRE CHOIX PARMİ UNE VARIÉTÉ DE NOUVELLES TEINTES ÉLÉGANTES... \$105.

THE MENS SHOPS HOLT RENFREW

ROCKLAND • PLACE VILLE-MARIE
DORVAL • FAIRVIEW • POINTE-CLAIRE
STATION, GRATUIT, 1 HR. — SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

Manic: la CSN fait une nouvelle proposition

QUEBEC — Une nouvelle proposition, dont le contenu n'a pas été divulgué, a été remise hier par les représentants du Syndicat national de la construction (CSN) au conciliateur nommé par le ministre du travail dans le conflit qui paralyse cinq chantiers de l'Hydro-Québec sur les rivières Manicouagan et Outardes. Lundi le syndicat avait rejeté la proposition en six points présentée par l'Hydro-Québec samedi.

Le dernier point de la proposition de l'Hydro qui suggère la mise sur pied d'un tribunal d'arbitrage devant décider des mesures disciplinaires contre les employés qui sont sous le coup d'une suspension indéfinie, est celui qui est jugé le

plus inacceptable par les syndiqués.

Lundi, le syndicat avait fait savoir qu'il s'en tenait à la proposition du président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui prévoit la tenue d'une enquête sur le comportement des responsables du personnel de l'Hydro et des dirigeants du syndicat, ainsi que sur les conditions générales de travail et de vie des travailleurs de la construction aux chantiers Manic-Outardes. L'Hydro refuse cette requête mais on croit savoir que celle-ci est favorablement accueillie par certains éléments du cabinet Lesage.

Les 3.000 ouvriers de la construction aux chantiers de l'Hydro sont en grève depuis la mi-mars.

pour vos billets de train il suffit de téléphoner

Pas besoin de vous déranger! Téléphonnez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

montréal 877-5650 877-6550

CONDUISEZ LA FAMILLE

Dans notre garage chauffé à un pas du...

DIMANCHE DE PÂQUES

BUFFET CHAUD ET FROID de 12 h. 30 p.m. à minuit \$3.75 aussi MENU SPECIAL TRADITIONNEL DE PÂQUES \$4.25 ET PLUS ENFANTS — MOITIÉ PRIX

1005 GUY (au bas de Dorchester) RÉSERVATIONS: 866-4611 vaste stationnement à l'intérieur

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS

Montréal 861 5295
St-Hilaire 467 5636

L'EAU DÉGOUTTE? GOUITTIÈRES "PRIMEAU"

GALVANISÉ • ALUMINIUM COUVRE

Estimation gratuite

MONTRÉAL — 322-4160
QUÉBEC — 772-9244

PRIMEAU METAL INC.

MARCHAND véritablement canadien-français

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

DANS L'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La création de villes nouvelles est l'un des phénomènes majeurs de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui

La création de villes nouvelles est l'un des événements les plus marquants d'après guerre en Grande-Bretagne. Résultant des conceptions urbanistes positives qui, depuis 1945, ont largement remplacé l'attitude négative et restrictive des années d'avant guerre, elles se sont révélées d'excellentes entreprises à tous égards, offrant à l'industrie des conditions favorables à son expansion et aux particuliers la possibilité de vivre mieux et d'une manière plus agréable et plus satisfaisante. Elles apportent en outre une solution au problème du surpeuplement des zones urbaines et ont de ce fait suscité un très vif intérêt dans d'autres pays aux prises avec les mêmes difficultés.

La création de ces villes nouvelles a pour but d'assurer une dispersion progressive des industries et des populations massées dans les grands centres urbains; on peut en conséquence reconstruire le centre des vieilles villes de façon plus spacieuse après avoir transféré les habitants et leurs emplois dans des zones dont on a prévu l'aménagement pour en faire des agglomérations d'une grande densité, comportant des services adéquats et des agréments variés facilement accessibles à tous les habitants.

Il existe deux lois principales sur les villes nouvelles. La première, celle de 1946, autorise le ministre du logement et de l'administration régionale et municipale et le secrétaire d'Etat pour l'Ecosse à prendre (après consultation avec les autorités intéressées) un décret réservant une zone donnée à l'établissement d'une ville nouvelle et désignant un conseil de développement composé d'un maximum de neuf membres et chargé de la création de la ville. La loi de 1959 stipule qu'une fois chaque ville nouvelle d'Angleterre et du pays de Galles suffisamment aménagée, le conseil de développement sera dissous et sa

succession passée à une commission des villes nouvelles composée d'un maximum de quinze membres nommés par le ministre du logement et de l'administration régionale et municipale.

Depuis 1946, on a créé en Grande-Bretagne (Angleterre, pays de Galles et Ecosse) vingt et une villes nouvelles (dont certaines ont eu pour "noyau" un village ou une ville déjà existante). Quelques-unes sont à peine commencées, d'autres déjà bien avancées. Deux — Crawley et Hemel-Hempstead — ont atteint le stade de développement prévu et sont entrées dans celui de la consolidation sous la responsabilité de la commission.

L'emplacement des villes nouvelles

Les villes nouvelles d'Angleterre et du pays de Galles sont Basildon et Harlow, dans l'Essex; Hemel Hempstead, Stevenage, Hatfield et Welwyn, dans le Hertfordshire; Crawley, dans le Sussex; Bracknell, dans le Berkshire; Corby, dans le Northamptonshire; Newton-Aycliffe, Peterlee et Washington, dans le comté de Durham; Skelmersdale, dans le Lancashire; Dawley, dans le Shropshire; Runcorn, dans le Cheshire; Redditch, dans le Worcestershire, et Cwmbran, dans le Monmouthshire. Les villes nouvelles d'Ecosse sont: East-Kilbride, dans le Lanarkshire; Glenrothes, dans le Fife; Cumbernauld, dans le Dunbartonshire, et Livingston, dans le Midlothian, et West-Lothian. Quinze de ces villes sont destinées à aider la décentralisation; les huit qui entourent Londres dans un rayon allant de 30 à 50 km; Dawley et Redditch, près de Birmingham et des Midlands surpeuplés; Skelmersdale et Runcorn, destinées à recevoir l'excédent de population de Liverpool, et d'autres parties du Merseyside; et trois des villes nouvel-

les d'Ecosse — East-Kilbride, Cumbernauld et Livingston, — qui remplissent le même rôle vis-à-vis de Glasgow. Des cinq autres villes, Corby, Newton-Aycliffe et Cwmbran, sont construites près de centres industriels, dont les travailleurs habitent à des distances de plusieurs kilomètres et devaient de ce fait faire chaque jour de longs trajets. Peterlee a commencé son existence comme une ville minière destinée à offrir de meilleures conditions de vie aux mineurs éparpillés dans les villages voisins des houillères.

Les conseils de développement

Les conseils de développement des villes nouvelles sont des organisations de lotissement et d'aménagement urbain d'intérêt public. Leurs membres appartiennent à des professions très diverses et sont choisis en fonction des services particuliers qu'ils peuvent rendre, par exemple en raison d'une connaissance étendue de la région. Chaque conseil recrute son propre personnel, qui comprend en général des architectes, des ingénieurs, des comptables, des avocats, des gérants d'immeubles, des préposés aux re-

nisations des services sociaux, bibliothèques et à l'organisation des services sociaux. Le conseil a pleins pouvoirs pour acquiescer à l'amiable ou par expropriation tout terrain indispensable à la réalisation du projet; il peut aussi faire construire maisons, bureaux, usines et autres bâtiments utiles, établir des routes et, dans certaines circonstances, les principaux services indispensables au développement de la ville.

Les résultats

A la fin de 1964, la population totale des villes nouvelles (qui, pour les villes déjà existantes, doit ultérieurement atteindre 1,500,000 personnes) se montait à près de 600,000. On avait construit près de 130,000 maisons, environ 670 usines, quelque 186,000 mètres carrés de bureaux, plus de 2,400 magasins, 280 écoles et plus de 200 bâtiments communautaires, dont 70 églises et temples. Quatorze centres médicaux étaient terminés ou en cours de construction.

On désire que les villes nouvelles se suffisent à elles-mêmes, qu'elles soient équilibrées, et on s'efforce d'atteindre ce but de différentes manières. Le centre de l'agglomération, avec ses promenades et ses rues réservées aux piétons, ses vastes parcs à voitures, l'aménagement et les monuments des rues, est conçu de façon à ce que sa variété et son attrait en fassent en même temps le pivot sur lequel s'orientera la vie de la communauté et l'aimant qui attirera les habitants de la région avoisinante. Ce centre est fait pour contenir les édifices publics les plus importants — l'hôtel de ville, le bureau central des postes, la bibliothèque publique principale, le centre médical, le tribunal, les bureaux de la police, le poste d'incendie et l'établissement de cours post-scolaires, — les plus grands magasins et toutes les facilités récréatives: cinémas, dancings, bowlings, piscines, patinoires, qui font peu à peu leur apparition.

On a prévu, dans toutes les villes nouvelles, de grands espaces libres pour les parcs et les terrains de jeux, et une ou deux villes ont même réalisé des projets plus ambitieux, tels le centre des sports de Harlow et le stade Gosling, à Welwyn, qui offrent toutes les facilités voulues pour les manifestations sportives internationales.

Les avances du ministère des finances aux conseils de développement pour les immobilisations nécessaires à la création des villes nouvelles proviennent d'un fonds de consolidation voté par le Parlement; l'importance de ce fonds est passée graduellement de 50 millions de livres prévus par la loi de 1946 sur les villes nouvelles à 550 mil-

lions de livres, aux termes de la loi de 1964. Le total des sommes empruntées atteignait, à la fin de mars 1964, 360 millions de livres.

Les déficits sont inévitables jusqu'à ce que le développement commence à porter ses fruits, et, si l'on considère la situation d'ensemble des conseils de développement, on no-

te encore un déficit général. Néanmoins, la plupart des plus anciens conseils ont maintenant passé le cap difficile et ont un excédent budgétaire. De façon générale, on peut considérer les villes nouvelles comme un investissement national couronné du plus grand succès. (Central Office of Information & London.)



C'est en recrutant dans son quartier dix nouveaux abonnés que le jeune Daniel Rivest, 1610, rue Lépine, à Ville Saint-Laurent, a gagné le prix de l'équipe des porteurs lors de la dernière campagne d'abonnement du DEVOIR. On le voit ici en compagnie du chef du service du tirage et de son adjoint, M. Gaëtan Baillargeon et Jean-Charles Roy.

Les gagnants de la campagne d'abonnement du "Devoir"

Un étudiant en droit de l'université de Montréal, M. Germain Jutras (3049, rue Brighton), est le gagnant du premier "gros lot" offert à l'occasion de la dernière campagne d'abonnement organisée par le service du tirage du DEVOIR. Il avait abonné son père, M. Jutras, de Drummondville. Le prix qui lui est décerné, une croisière pour deux personnes à Nassau sur l'Océanic, ne manque pas d'être proposé, puisqu'il doit se marier ces jours prochains. Cette croisière lui est offerte par LE DEVOIR en collaboration avec les Voyages Hone. La campagne d'abonnement qui vient de se terminer a

valu au journal plus d'un million de nouveaux lecteurs réguliers, dont 733 ont payé un abonnement pour une durée d'un an. C'est parmi ces derniers qu'ont été choisis, lors de l'assemblée des actionnaires de l'Imprimerie Populaire Limitée, à l'hôtel Windsor, le 26 mars, les gagnants du concours attaché à cette campagne d'abonnement. En plus d'une croisière à Nassau, le concours comportait quatre autres prix qui ont été gagnés par les personnes dont les noms suivent: ● deuxième prix: Un phonostéro, 4 vitesses avec disques, en collaboration avec la maison Edmond Archambault Inc. Gagnante: Danielle Cor-

deau, 354, avenue Outremont (Outremont); ● troisième prix: tente et équipement complet de camping, en collaboration avec la maison Omer Deserres. Gagnant: François Gendron, 3210, Forest Hill, app. 1406, Montréal; ● quatrième prix: un abonnement aux concerts et spectacles de la Place des Arts, pour deux personnes. Gagnant: Hervé Bélanger, Lotbinière; ● cinquième prix: collection "Le Nenuphar", ouvrages classiques canadiens, offerts par les éditions Fides. Gagnant: John M. Crowley, 2210-12, Place Mac-Ray, Ste-Foy (Québec).

horizons nouveaux

POUR L'INSTALLATION ET MODERNISATION DE VOS BUREAUX ET LOCAUX ADMINISTRATIFS, 10 REPRESENTANTS SONT À VOTRE SERVICE

PM Paradis MESSIER

7410, 19^e AVENUE, VILLE ST-MICHEL, MONTRÉAL 38 — 721-4957

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION POUR BUREAUX, HÔPITAUX, INSTITUTIONS, MOTELS, MAISONS D'ENSEIGNEMENT, ETC.

LOCATION A LONG TERME

HEURES D'AFFAIRES: LUN. À VEN. 9h. A.M. - 5h.30 P.M. ou SUR RENDEZ-VOUS

Invitation aux hommes d'affaires et aux cadres administratifs d'aujourd'hui et de demain à nos

CONFÉRENCES (entrée libre):
PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE POUR LA DIRECTION
(Relations humaines pratiques avec les employés et les clients)

LE MERCREDI 13 AVRIL
(En anglais, mardi le 12 avril)

PROMOTION CREATIVE DES VENTES
(Stratégie agressive dans la vente et la publicité)

LE VENDREDI 15 AVRIL
(En anglais, jeudi le 14 avril)

7h. p.m. — Hôtel Mont-Royal

La participation est strictement limitée. Pour assurer votre place libre s.v.p. COMPOSEZ 849-8439 ou ECRIVEZ A SERVICE DE PERFECTIONNEMENT POUR DIRIGEANTS

Station postale "B", Case postale 82, Montréal 2

COGNAC
Prince de
POLIGNAC

...le plus grand nom du Cognac

IMPORTÉ DE FRANCE

EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
V.S.O.P. — REF. 130 G
V.S.O.P. — REF. 130 E

Un apéritif? S'il vous plaît.
Un apéro? Pourquoi pas?
Un Aperitivo Rossi? Avec grand plaisir!

APERITIVO ROSSI

L'apéritif par excellence... une boisson délicate que l'on srote avant le repas, sur glace ou avec un zeste de citron.

En vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec. no de code 541-H — R.A.Q. Embouteillé à Turin, Italie

MARTINI & ROSSI

\$2.60 34 54 oz (un litre)

Le Canada vend 59.7 millions de boisseaux de blé à la Chine

Par Gerard ALARIE
OTTAWA — La mission canadienne de la vie vient de conclure un accord pour l'exportation en Chine de 59.7 millions de boisseaux de blé du-

rant les cinq premiers mois de la campagne agricole courante, a déclaré hier aux Communes M. Mitchell Sharp, ministre des Finances.
M. Sharp a déposé aux Com-

munes un communiqué de presse de la commission qui annonce un nouvel accord à long terme sur le blé entre la commission et la Société nationale chinoise d'importation

et d'exportation de céréales, d'huiles et de denrées alimentaires, accord qui porte à 280 millions de boisseaux les ventes de blé canadien à la Chine pour une période de trois ans commençant le 1er août prochain. Cette quantité de blé est évaluée à quelque \$550 millions.

L'accord précédent, conclu l'automne dernier, prévoyait la vente à la Chine d'un minimum de 112 millions et d'un maximum de 186.7 millions de boisseaux de blé canadien durant la même période de trois ans. La limite minimum, en vertu du nouvel accord, est de 168 millions de boisseaux.

Des 59.7 millions de boisseaux de blé destinés à la Chine durant les cinq premiers mois de la nouvelle campagne agricole, 37.3 millions de boisseaux seront expédiés des ports du Saint-Laurent et de l'Atlantique.

Les conditions de crédit prévues par le nouvel accord à long terme sont de 25 pour cent durant les 18 mois, avec intérêt, soit des conditions identiques à celles des accords précédents.

Les partis d'opposition aux Communes ont accueilli généralement avec plaisir la com-

munication faite par le ministre des Finances, M. Alvin Hamilton, (PC — Qu'Appelle), ex-ministre de l'Agriculture, a exprimé la "gratitude de la population canadienne de l'Ouest" devant le nouvel accord de vente de blé. Il a par ailleurs invité le gouvernement à accorder une attention sérieuse à la suggestion d'établir au Canada une agence commerciale chinoise. "J'ajoute même, a dit le député de Qu'Appelle, que le gouvernement devrait étudier la possibilité de permettre à la Chine d'établir au Canada des magasins ou seraient vendus les produits de l'artisanat chinois".

De son côté M. Real Caouette, chef du Ralliement des créditistes, a souligné que l'accord entre la commission canadienne du blé et la Société nationale chinoise d'importation et d'exportation, prévoyait l'achat par le Canada de produits textiles chinois. Le député créditiste de Villeneuve a formulé la crainte que de pareils accords ne provoquent "la fermeture des industries de textile dans les Cantons de l'Est".

Se référant encore aux conditions de crédit consenties à la Chine, M. Caouette a demandé: "Que n'accorde-t-on

pas de pareilles conditions de crédit à nos industries du textile pour leur permettre d'écouler plus facilement leur production et d'améliorer leur système de production, ce qui serait, a-t-il insisté, à l'avantage de la population du Canada".

M. Edgar Polvin décédé à Montréal

A Montréal, à l'âge de 77 ans, est décédé Edgar Polvin, époux de Dora Bedard, domicilié au 7854 rue Boyer. Il laisse dans le deuil sa fille Gisèle (Mme Bernard Marci) et trois fils, Gilles, chef de la section musicale au Conseil des Arts du Canada et jusqu'à ces dernières semaines, critique musical au "Devoir", Remi et Fernand, tous deux de la Compagnie de Jésus ainsi que sa bru, Madame Gilles Potvin (Micheline Tessier), et son gendre, Bernard Marci et de nombreux petits-enfants.

La dépouille est exposée aux salons Lorenzo Neveu, 7766 rue Saint-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

La SSJB et la reconnaissance officielle du français à Dorval

A l'issue d'une rencontre des membres du Conseil général et des principaux dirigeants des 45 sections de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Me Yvon Groulx, président général, a annoncé qu'un appui total est accordé à la section de Dorval de la SSJB qui réclame la reconnaissance officielle de la langue française dans cette municipalité.

Récemment, dit Me Groulx, la ville de Dorval préparait de nouveaux règlements de zonage. Ces règlements ont été rédigés en anglais seulement. Il n'y a pas de texte français actuellement. L'article O-3 des prévisions administratives est formel: "Seul le texte anglais est officiel" et "si les textes anglais et français ne correspondent pas, le texte anglais a prépondérance." (English version of the by-law to prevail. If the english and french versions of articles of this by-law do not agree, the english text shall prevail.)

Il était normal et logique continue le président général de la SSJB, que les dirigeants et les membres de notre section de Dorval réagissent énergiquement devant l'attitude provocante de leur conseil mu-

nicipal à l'endroit de la population canadienne-française.
Me Groulx félicite personnellement la section SSJB de Dorval de son mémoire aux autorités municipales réclamant le français comme langue officielle, et il voit dans la situation qui prévaut à Dorval l'urgence d'une législation sur le statut de la langue française qui protégerait les droits fondamentaux de tous les Québécois de langue française et rendrait obligatoire l'emploi du français dans la rédaction des règlements et des documents officiels de toutes les municipalités du Québec.

Funérailles de M. Laurion à Granby

GRANBY — De nombreuses personnalités sont venues se joindre à la population de Granby hier matin pour rendre un dernier hommage à M. Aimé Laurion, président et gérant général de la VOIX DE L'EST et de la station radiophonique, CHEF décédé jeudi dernier à l'Hôtel-Dieu de Mont-

real à l'âge de 56 ans après une longue maladie.
On remarquait des représentants des autorités religieuses et civiles, de la presse écrite et parlée, de la finance, du commerce, de l'industrie, de la politique et des corps intermédiaires.
Le service funèbre fut célébré dans l'église de la paroisse

de Sainte-Famille de Granby par Mgr Henri Langlois, supérieur du collège L'Assomption. Mgr Henri-E. Laurion, de Tasville, Connecticut, et M. l'abbé Ovide Bélanger du foyer de la Charité de Montréal agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Mgr Laurion était cousin du défunt tandis que l'abbé Bélanger était un confrère de classe. M. l'abbé Olivier Gaudet, curé de la paroisse Ste-Famille, a officié à la levée du corps.

Le cortège était précédé de douze landaus de fleurs. M. Pierre Horace Boivin, ancien maire de Granby, M. Gérard Cournoyer, ministre d'Etat et délégué du gouvernement provincial, le docteur P. A. Leduc, vice-président de la Voix de l'Est et M. Guy Poliquin, président de l'Office des autoroutes du Québec, conduisaient le deuil.

L'U. de M. invite le Ste-Marie à discuter

L'université de Montréal annonce dans un communiqué que le collège Ste-Marie a modifié son projet visant à établir un nouveau programme d'études et qu'en conséquence, elle a invité l'institution qui dirige les pères jésuites à venir discuter avec elle de ce projet.

nel (12e et 13e années), ainsi que le premier cycle du cours universitaire (14e à 16e années).

Un porte-parole de l'U. de M. a signalé que l'université, sans renoncer aux responsabilités qui lui incombent, veut montrer, en ouvrant la porte à des discussions, qu'elle n'entend pas s'enfermer dans une attitude legaliste ou intransigeante. Elle veut aussi éviter d'être placée devant un fait accompli.

Voici le texte du communiqué de l'U. de M.:
"L'université de Montréal prend acte des modifications qui ont été apportées à l'annonce d'un nouveau programme de baccalauréat publié par le Collège Sainte-Marie.

"Cependant, il subsiste de l'ambiguïté et des difficultés sur des points majeurs tels que le choix des domaines de spécialisation, le niveau de celle-ci et la désignation du grade octroyé. En vue de dissiper toute confusion, l'université a invité le Collège Sainte-Marie à une discussion qui permettrait de mettre au point une formule satisfaisante pour tous les intéressés et qui s'appliquerait jusqu'à ce que soient mises en vigueur les décisions gouvernementales faisant suite aux recommandations de la Commission Parent, tant au niveau des instituts qu'à celui des universités.

"Le premier objectif du Rapport Parent semble bien être d'établir de l'ordre dans notre système d'enseignement, et si coordonnant, après les avoir soigneusement distingués, les secteurs et les juridictions. L'université estime que la population étudiante sera d'autant mieux servie que toutes les autorités en cause se seront mises d'accord sur la signification et la portée de chacune des réformes à effectuer.

Le colonel Berthiaume est nommé au Q.G. de l'Ouest du Québec

Le colonel Jean-A. Berthiaume, OBE, CD, de St-Hyacinthe, est nommé commandant du nouveau district militaire de l'ouest du Québec dont le quartier général est situé à 3530, avenue Atwater, Montréal.

L'autorité de ce nouveau quartier général de district s'étend au commandement et à l'entraînement des unités de milice et des corps de cadets situés dans le secteur ouest du Québec. Il sera aussi responsable de surveillance nationale et d'assistance aux autorités civiles.

Sur une mise au point du RIN

Dans une mise au point publiée hier dans le DEVOIR, à la page 8, le directeur national du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Renaud, et le candidat riniste dans Outremont, M. André d'Allemagne, reprochent à l'auteur d'un article paru la veille sous le titre "Les séparatistes sur le banc d'essai", sous la signature de Jean-V. Dufresne, de leur avoir fait dire que le RIN avait peu d'espoir de faire élire un seul candidat aux prochaines élections provinciales.

part plusieurs affirmations qui lui interdisaient de conclure autrement.

Dans sa mise au point, le RIN rappelle également que le parti ne dirigera pas sa campagne contre la nouvelle alliance créditiste-séparatiste, le Ralliement national. L'auteur ne l'a jamais laissé entendre. Il a, rappelle, simplement, ce que M. d'Allemagne lui a fait observer: que les voix créditistes et indépendantistes seront puisées dans un même "réservoir" de votants qui s'opposent aux vieux partis, les uns étant motivés par la révolte sociale, les autres par l'idéal de la souveraineté québécoise, de sorte que le RIN, a ajouté M. d'Allemagne, redoute davantage la présence créditiste sur le plan provincial que l'Union nationale.

Assurément l'auteur de l'article ne peut être tenu responsable d'avoir laissé croire à un sentiment de pessimisme dans les cadres du RIN; ce sentiment, il ne l'a pas d'ailleurs constaté.

Jean-V. DUFRESNE.

On souhaite toujours la fusion des deux conseils d'oeuvres

Le Montreal Council of Agencies et le Conseil des oeuvres de Montréal s'acheminent vers une fusion complète de leurs services.

a exprimé l'opinion que la "fusion est inévitable".

L'organisme, que présente le docteur Henry F. Hall, et le Conseil des oeuvres de Montréal sont les deux principales agences d'aide sociale de la métropole.
M. Hart a rappelé que la décision de fusionner graduellement les deux conseils d'oeuvres fut prise l'année dernière et déjà, dit-il, les deux organismes travaillent de concert dans certaines initiatives sociales.

"Certes la décision ultime appartient aux membres, mais je crois pour ma part que les deux conseils devraient oeuvrer ensemble et loger dans le même immeuble," a déclaré M. Hart.

Quatre projets annoncés à l'assemblée font déjà l'objet d'études communes: rénovation urbaine, service d'aide domestique, soins médicaux à domicile, campagne.

D'autres initiatives, entreprises par le Montreal Council seul, touchent les pères, l'alcoolisme, les foyers à prix modique pour les personnes âgées et l'opportunité d'une intégration des organismes de loisirs anglophones à la Confédération des loisirs.

DÉCÈS

LAJOIE — A Montréal, le 3 avril 1966 à l'âge de 75 ans, est décédé, Mme Jean-Louise Lajoie, née Rivest. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 avril. Le convoi funèbre partira du salon Thérèse, rue Christophe-Colomb à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Lavallée où un inhumation sera célébrée. Les funérailles auront lieu mercredi soir à 8 heures à l'église Notre-Dame-du-Rosaire et de là au salon, inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, jeudi, départ à 10 h. a.m.

POTVIN — A Montréal, le 5 avril 1966 à l'âge de 76 ans, est décédé, M. Edgar Potvin, époux de Dora Bedard, demeurant à 7854 Boyer. La dépouille mortelle est exposée au salon Lorenzo Neveu, 7766, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi soir à 8 heures à l'église Notre-Dame-du-Rosaire et de là au salon, inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, jeudi, départ à 10 h. a.m.

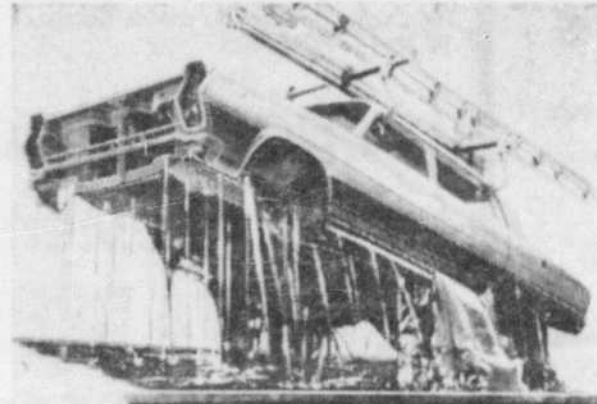
Pourquoi attendre Achevez votre Rambler d'une maison de confiance

Model Auto Sales

depuis 10 ans votre concessionnaire Rambler

Pourquoi attendre 1967, 68, 69?

OFFREZ-VOUS DÈS MAINTENANT LE MEILLEUR TRAITEMENT ANTIROUILLE AU MONDE



Toutes les voitures American Motors prennent un "bain". Elles sont plongées jusqu'au toit dans six différents bains d'antirouille, de sorte que chaque coin et recoin est parfaitement protégé. Elles sont ensuite plongées dans un bain d'apprêt, puis elles reçoivent une autre couche d'apprêt par vaporisation. Enfin, nous cuissons sur la voiture trois couches d'émail Lustre-Gard, résistant au sel et à la corrosion. Résultat: un fini superbe qui conserve sa beauté durant des années. Le traitement antirouille par trempage n'est qu'un exemple des caractéristiques d'avant-garde que vous offre American Motors dès maintenant—des caractéristiques que vous ne trouverez pas dans d'autres voitures pendant plusieurs années à venir.

American Motors croit à la qualité dans la construction: c'est pourquoi nous construisons les voitures les plus avantageuses qui soient sur le marché. En voici la preuve:

Construction mono-coque. Le châssis et la carrosserie de toutes les voitures American Motors forment un tout soudé ensemble. Résultat: une voiture d'une solidité et d'une sécurité remarquables, exempte de grinçements.

Système d'échappement à revêtement de céramique. Le métal est recouvert de céramique, tout comme le nez d'une fusée. La céramique résiste à la chaleur et à la corrosion en toute saison.

Freins à double sécurité. Nos voitures possèdent deux systèmes de freinage. Si l'un fait défaut, l'autre continue de fonctionner. (Depuis 1962 nous offrons, en exclusivité, les freins à double sécurité sur tous nos modèles, sans frais supplémentaires. Certains fabricants viennent d'annoncer qu'ils ont l'intention de faire la même chose... mais seulement en 1967.)

Les moteurs standard les plus puissants de leur catégorie. Des six cylindres nerveux, à sept paliers. De puissants V8. Choisissez.

Le plus vaste choix de sièges qui soit. Luxueux sièges inclinables. Sièges baquet. Appuis-tête et appuis-bras. Des ressorts en spirale dans tous les sièges de tous les modèles. (Il n'y a qu'une seule voiture nord-

américaine qui offre de tels sièges... et c'est une voiture de luxe.)

Isolant de plafond en fibre de verre et doubles bourrelets autour des portières. Une grande amélioration par rapport aux plafonds de tissu et aux simples bourrelets. La voiture se trouve insonorisée et protégée contre les courants d'air.

Attention aux détails. Quelques exemples seulement: panneaux de protection intérieure en plastique sur les portières; tablette en métal sous la fenêtre arrière; cendriers montés sur coussinets. Ce ne sont que des détails, mais ils ajoutent à la qualité générale.

Caractéristiques luxueuses. Quel choix! Toutes les servo-commandes que vous désirez: changement de vitesse au plancher; tapis épais à poil rasé; voiles de roue à rayons métalliques; panneaux de noyer à l'intérieur; tissu pied-de-poule; nouveaux motifs du vinyle. Les nouveaux modèles Ambassador DPL, Rambler Rogue et Rambler Rebel sont particulièrement luxueux.

Qualité des voitures neuves. Nous croyons que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute. Nous prenons le temps de construire ce qu'il y a de mieux, dès le début. C'est ce que nous avons toujours fait, c'est ce que nous continuerons de faire.

Qualité des voitures d'occasion. Les caractéristiques avantageuses des voitures American Motors en font des voitures d'occasion recherchées.

VOYEZ L'AMBASSADOR, LA RAMBLER CLASSIC ET LA RAMBLER AMERICAN, FABRIQUÉES PAR AMERICAN MOTORS (CANADA) LTD.

où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

- MODEL AUTO SALES INC. 6905 boul. St-Laurent - C.R. 2-3161
- MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD. 11 Avenue Westminster Sud - 489-3391
- CHALET MOTORS LTD. 2116 boul. DeCarie, près Sherbrooke - 481-8161
- ARBOUR AUTOMOBILES LTER 10200 Boulevard Pie IX - 323-4338
- MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE 4757 rue Jean-Talon est. St-Leonard-de-Port-Maurice - 728-3281
- VIAU RAMBLER LTD. 1013 boul. des Laurentides. Point-Viau - 387-9514 & 689-3691
- ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE 853 rue Notre-Dame, R. No. 2. Repentigny - 381-5780, 381-5781, 381-5782
- MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LTER 3095 Ave. Babinville, Verdun - 786-4157
- A.L. ROBERT AUTO 2303 rue De La Salle - 254-4517
- A MA BAIE AUTOMOBILE INC. 9900 boul. Lalande, Pierrefonds - 484-4400 18 Rabastallère, St-Bruno - 651-2300, 653-3464
- LEROUX AUTOMOBILE INC. 800 boul. Taschereau (près Touvers) Greenfield Park - 676-7001
- LAVAL AUTO INC. 4600 60e rue, Laval-Ouest - 672-2748
- LAKESHORE MOTORS LIMITED 860 Lakeshore Drive, Dorval - 631-9891
- ST. LAMBERT AUTOMOBILE LTD. 800 boul. Taschereau (près Touvers) Greenfield Park - 676-7001

LES SANCTIONS CONTRE LA RHODESIE

Martin: s'il y a un écart dans l'application, l'O.N.U. pourrait durcir sa position

OTTAWA — Reiterant la volonté du Canada de collaborer pleinement au programme de sanctions économiques imposées contre la Rhodesie, M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a déclaré aux Communes hier qu'un écart dans l'application des sanctions pourrait amener les Nations unies à adopter à l'égard de la Rhodesie une attitude encore plus rigide.

Il a révélé que selon ses renseignements, le pétrolier grec qui avait jeté l'ancre à Beira, Mozambique, ne devait pas décharger une cargaison de pétrole destinée à la Rhodesie. Selon M. Martin, le pétrolier grec ne s'était arrêté dans un port de la colonie portugaise que pour "tirer profit des installations portuaires".

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le président du Barreau proteste contre les commissions d'enquête

TORONTO — Le président du Barreau du Canada, a déclaré que les commissions royales chargées d'enquêter sur des situations telles que l'affaire Munsinger vont à l'encontre des traditions de la justice britannique.

M. John T. Weir a précisé devant le Board of Trade Club qu'il faisait allusion à des situations pouvant entraîner des poursuites légales subséquentes.

"Il est dangereux de permettre à des commissions royales d'enquêter de juger des individus."

Il a ajouté qu'il compte faire des représentations auprès du cabinet pour que le rôle des commissions soit ramené à l'étude des secteurs problèmes dans la politique gouvernementale.

Les personnes qui sont mentionnées dans les dossiers d'une enquête royale, qu'elles soient ou non, sont marquées pour la vie. "Ce préjudice va à l'encontre des traditions britanniques."

Commentant l'affaire Munsinger, M. Weir a opiné que les enquêtes pouvaient fort bien questionner les témoins avant que ne siège la commission proprement dite.

Ils trouvent \$700,000 dans l'épave d'un navire du XVIIIe siècle

LOUISBOURG, N.-E. — L'un des trois plongeurs, qui prétendent avoir trouvé une somme de \$700,000 en pièces de monnaie d'or et d'argent dans l'épave d'un navire français du 18e siècle, a déclaré qu'il est l'homme le plus heureux du monde.

"Je suis bien content que le secret ait été révélé," a dit M. Harvey MacLeod, âgé de 35 ans, à sa demeure à Louisbourg, après qu'on eut appris que lui et ses compagnons, Alex. Storm et Dave MacEachern, âgés tous les deux de 29 ans, avaient gardé secrète durant sept mois leur découverte.

M. Storm et MacEachern sont des arpenteurs du ministère des Affaires du Nord canadien et tous les deux travaillent présentement à la restauration de l'ancienne forteresse française. M. MacLeod est un mécanicien à l'emploi du Cumberland Railway.

Leur trouvaille à la suite de trois ans de recherches, n'a pas été révélée tant qu'ils n'ont pas réussi à évaluer la valeur des milliers de pièces d'or et d'argent qu'ils ont récupérées l'automne dernier. Ils ont refusé de révéler le nombre de pièces qu'ils ont trouvées.

"Il était difficile de ne pas parler," a déclaré M. MacLeod. "J'ignore ce qui va arriver maintenant, mais je suis l'homme le plus heureux du monde."

Les filiales de sociétés étrangères réagissent assez bien aux directives émises par Winters

TORONTO — Les porte-parole de 10 compagnies canadiennes filiales de sociétés étrangères ont fait savoir qu'ils appliqueraient la plupart des 12 points annoncés la semaine dernière par le ministre du commerce, M. Robert Winters.

Ces 12 points faisaient partie des nouvelles directives du gouvernement aux sociétés étrangères installées au pays et désirant manifester un bon esprit de civisme.

Au cours d'interviews, certains de ces représentants de

compagnies ont mis en doute les points secondaires de directives mais la plupart ont affirmé que leurs compagnies avaient déjà mis en pratique plusieurs des mesures recommandées.

Les directives ont été soumise à environ 4,000 compagnies canadiennes filiales de sociétés étrangères.

Elles invitent les succursales au Canada à utiliser des matériaux canadiens, à publier des rapports financiers de leurs activités, à encourager les investisseurs canadiens et à inviter plus de Canadiens à

faire partie de leur bureau de direction.

M. Karl Barths, président de Volkswagen du Canada Ltd., a souligné que sa compagnie avait acheté un montant considérable de matériaux canadiens l'an dernier, mais il a mis en doute les résultats de la publication des opérations et du financement de la compagnie pour remettre ces informations confidentielles au ministère du Commerce. Il a souligné que la compagnie fournissait tous les détails au ministère du revenu.

M. John Lockwood, président de Lever Bros Ltd., com-

pagne sous contrôle britannique, a exprimé l'avis qu'offrir des milliers d'actions aux Canadiens ne leur serait pas tellement profitable. Pour lui, les investisseurs agissent mieux en acquérant des actions des sociétés mères internationales.

M. J.C. Andrews, président de General Foods Ltd., filiale de la compagnie américaine correspondante, a souligné que sa compagnie avait mis en pratique la plupart des directives depuis nombre d'années. Il a ajouté que sa compagnie songeait à offrir des actions aux investisseurs canadiens.

Choix des candidats libéraux dans Joliette et l'Islet

M. Maurice-C. Desrochers, courtier d'assurances de la ville de Joliette, a été choisi candidat officiel du parti libéral pour le comté de Joliette lors d'une convention tenue dimanche, en vue des prochaines élections générales au Québec.

D'autre part, lors d'une convention tenue la même date, le Dr Gérard Plourde, médecin de l'Islet, a été choisi à l'unanimité candidat officiel pour le district électoral de l'Islet.

SESSION Fédérale

Le ministre fédéral des mines et relevés techniques, M. Jean-Luc Pepin, a fait savoir hier aux Communes qu'il était sous l'impression que le ministre québécois des richesses naturelles, M. Gaston Binette, ne croyait pas qu'une rencontre entre les deux hommes était nécessaire pour élaborer un programme d'aide aux mines d'or de l'Adiribi.

M. Réal Casquette, chef du Ralliement des créditistes, avait demandé à M. Pepin s'il avait réussi à rejoindre M. Binette à propos de ce programme d'aide aux mines du Nord-Ouest québécois et quelle avait été sa réaction.

"Le ministre m'a donné l'assurance qu'il fera tout son possible pour apporter un remède à la situation," a répondu M. Pepin.

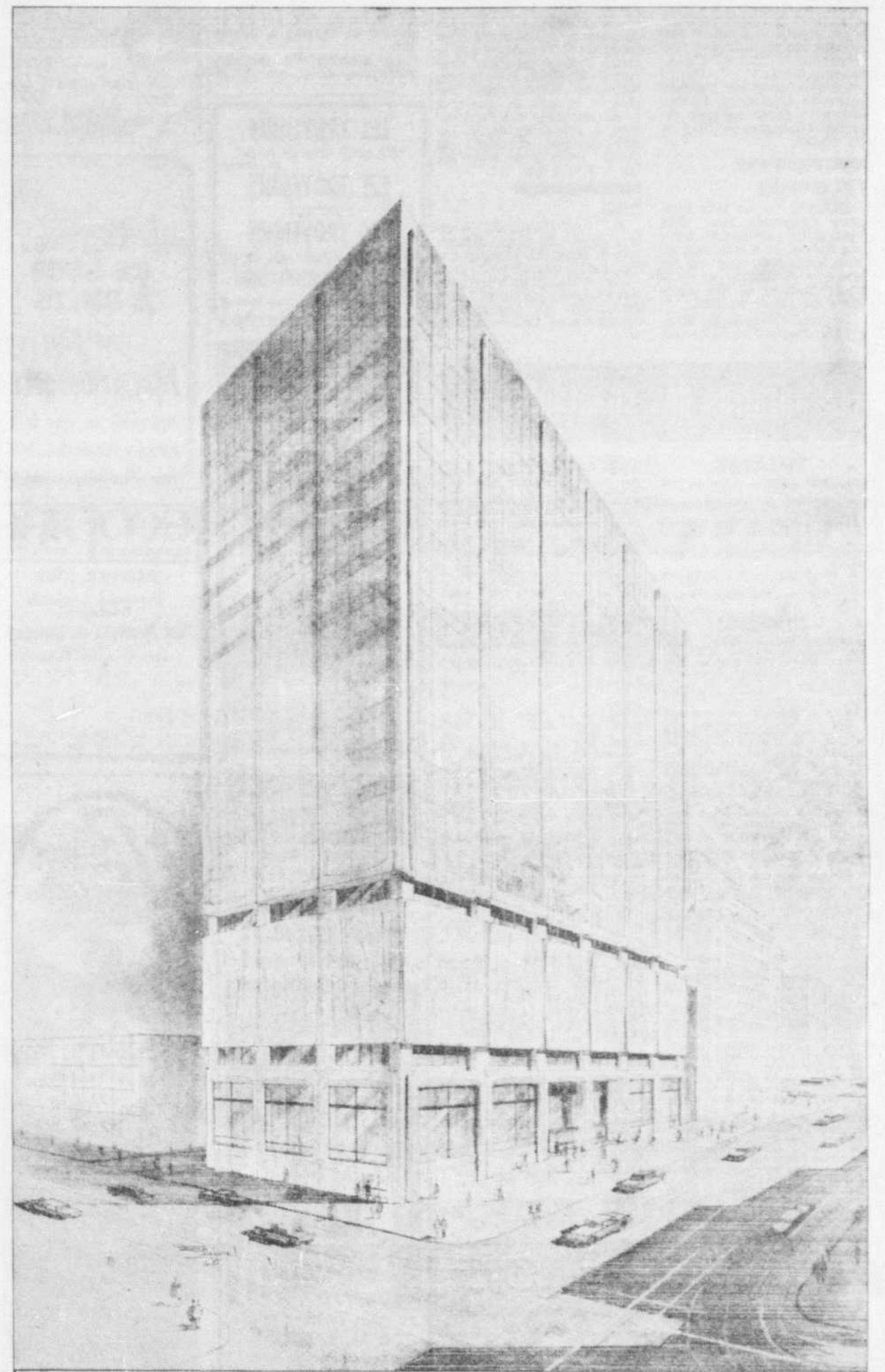
"Une rencontre aura-t-elle lieu entre des représentants du Québec et ceux d'Ottawa pour établir un tel programme d'aide," a repris M. Casquette.

"Je n'ai pas eu l'impression que le ministre québécois trouvait une telle rencontre nécessaire," a répondu M. Pepin.

Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a révélé aux Communes qu'il serait en mesure d'annoncer la composition et le mandat de la commission royale d'enquête sur les conditions de sécurité au Canada depuis les vingt dernières années après les vacances parlementaires de Pâques.

M. Pearson, qui répondait à une question du chef néo-démocrate T.C. Douglas, a déclaré que cette commission royale devait enquêter "non seulement sur la sécurité nationale mais également sur la sécurité des individus".

"Je crois que je pourrai annoncer la composition et le mandat de cette commission royale d'enquête, a ajouté le premier ministre, à la reprise des travaux parlementaires après les vacances de Pâques". Les travaux parlementaires fédéraux doivent être suspendus mercredi pour les vacances de Pâques jusqu'au 19 avril prochain. La création de la commission a été annoncée le 4 mars.



"Lorsqu'on veut construire un bâtiment, il ne faut pas perdre de vue trois points principaux: l'emplacement d'abord, puis la solidité des fondements et la perfection de l'architecture."

GOETHE

Installez vos nouveaux bureaux au siège de La Chambre de Commerce et du Board of Trade*

Belmont et Côte du Beaver Hall.

*A votre service: Club, salles à manger, salles pour conférences et assemblées. Renseignements et bibliothèque. Sondage et statistiques.

LOCATION DES MAINTENANT POUR 1967: La Corporation Arthois, 2155, rue Guy, Montréal. Téléphone: 933-7301

Le gouvernement fédéral a ordonné aux salaisons de faire en sorte que la largeur de la tranche de bacon apparaisse au complet dans la fenêtre de l'enveloppe qui la contient.

Le ministre de la santé, M. Allan MacEachern, a déclaré aux Communes que la nouvelle date limite pour l'application de cette ordonnance a été portée du 1er janvier au 1er mai, permettant ainsi aux salaisons de changer la conception de leurs enveloppes. La fenêtre devra avoir comme longueur les deux tiers de celle de l'enveloppe et les tranches devront être disposées de façon à ce que le client puisse se rendre compte de la largeur de la tranche.

M. MacEachern répondait à Grace MacInnis, (NPD-Vancouver-Kingsway), qui s'enquerrait auprès du gouvernement des mesures prises quant à la campagne de sept ans par l'Association des consommateurs du Canada contre les emballages de bacon décevants.

Pas d'élections à la Jeune chambre du district de Montréal

Contrairement à ce qu'annonçait par erreur une information publiée dans "Le Devoir" du 5 avril sous la rubrique "A travers le Québec" il n'y a pas eu d'élections dernièrement à la Jeune chambre de commerce du district de Montréal. Les principaux officiers de cet organisme sont toujours: président, M. Jean-Claude Legault; 1er vice-président, M. Pierre Blain, et secrétaire-trésorier, M. Jean-Guy Lavigne. M. Gilles Guérin est président sortant.

Cuisine et vins de choix

Dîner à la chandelle

à "La Vieille France" ce soir

Le restaurant fameux bien connu des touristes du midi est désormais ouvert le soir.

Les gourmets des lieux de savourer des spécialités gastronomiques, au cœur du vieux Montréal, à 50 cent, rue St-Jacques, sont accueillis avec une franche cordialité par les patrons de l'établissement.

Un service attentif est assuré à la Salle Normande au 1^{er} étage.

Dinner's Club American Express

FACILITES DE STATIONNEMENT

Pour réservations appeler Gérard : 845-1575

La Vieille France

LIQUIDATION

A LA

GALERIE ROYALE

La liquidation complète de l'importante collection de tableaux à la Galerie Royale se continue

Réductions jusqu'à 80%

9 a.m. à 9 p.m. sur semaine

9 a.m. à 6 p.m. le samedi

midi à 5 p.m. le dimanche (exposition seulement)

1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop)

845-4383 — 845-4677

lorsque vous achetez un chalet d'été fiez-vous à une marque de renom, en constructions préfabriquées, c'est Colonial Homes

VERIFIEZ CES POINTS :

Garantie entière par écrit, 20 années d'expérience en maisons préfabriquées. 3 usines de plus de 150,000 pieds carrés. Service de spécialistes techniques à votre disposition. Possibilités de paiement par versements.

Si vous êtes à la recherche d'un chalet d'été, assurez-vous de rencontrer votre représentant Colonial. Discuter avec des spécialistes expérimentés. C'est Colonial Homes, le nom par excellence en constructions préfabriquées.

POUR L'OUEST: Route no 2 et Chemin des Sources, Prenez la sortie 14 sud sur la route Trans-Canada.

POUR L'EST: 11700 est, rue Sherbrooke Tél.: 445-1641 — DORVAL: Tél.: 431-4245.

Ouvert sur semaine de 10h. à 9h. p.m. — Samedi: 10h. à 5h. — Dimanche: 1h. à 5h.

The Colonial Homes Limited

Envoyez pour obtenir notre catalogue complet en couleur pour 1966 en incluant \$0.35.

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

PETULA IN FRENCH

Les Communes n'ont pas pris très au sérieux une question...

Dans cette capitale d'un pays bilingue...

PRIX CHAMPLAIN

QUEBEC — Le prix littéraire Champlain pour 1965...

horaires des spectacles

THEATRE

PLACE DES ARTS — O.S.M. — 3.30

CINEMA

CINEMA THEATRE — "Deux amis, une maquette et une amie"...

RADIO-SELECTION

MERCREDI 6 AVRIL 1966

HORAIRES DE LA TELEVISION

MERCREDI 6 AVRIL

Mangez du beurre

de la vie française, sera remis à M. Robert au cours d'un dîner...

COZIC

Du 11 au 26 avril, au Salon de l'École d'Architecture...

JEUNE CINEMA

La Fédération Jeune-Cinéma présente les oeuvres de "La Production nouveau genre"...

FLEURS

M. Yves Desmarais, directeur adjoint du Jardin Botanique...

"Mesure maladroite", écrit le Figaro de l'interdiction de "La Religieuse"

Après deux siècles, les malheurs de "La Religieuse" de Diderot continuent...

vention de certaines associations religieuses, soulevée une tempête de protestations...



THEY WERE Ten

LES TROYENNES "Un petit tour de force"

LES TROYENNES d'Euripide

LES TROYENNES

LES SALTIMBANQUES

727-4343 — entre 4e et 9e

angle Bonsecours-St-Paul

VENDOME

CATHERINE SPAAK

Six Days a Week

2 derniers jours

PAR UN BEAU MATIN D'ETE

PLACE VICTORIA Tel 878-1431

THEATRE DU RIDEAU VERT

CE SOIR à 8h.30

DIM. à 2h.30 et 7h.30

croque monsieur

PREMIERE 15 AVRIL

LES TROIS SOEURS

TCHERKOV

mise en scène de I. M. RAEVSKY

du Théâtre d'Art de Moscou

STELLA 864, rue Saint-Denis

RESERVATION: 844-1793

globe

95 MILTON, 842-8053

DIDEROT ET LA CENSURE

ment un procès sur les bras. Le producteur, M. Georges de Beaugrand...

ments d'enseignement, qu'elle n'a jamais subi les foudres de la Sorcellerie...

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

ment un procès sur les bras. Le producteur, M. Georges de Beaugrand...

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

AVIS IRREVOCABLEMENT!

8e et dernière semaine

le journal d'une femme en blanc

L'ESPIONNE DE MADRID

"Les Trois Soeurs" au Rideau-Vert

Le 15 avril prochain, le Théâtre du Rideau-Vert présentera au public montréalais un des chefs-d'oeuvre du théâtre universel...

en scène, c'est la quatrième fois que M. Raevsky monte "Les Trois Soeurs"...

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE! MIS EN NOMINATION POUR 10 PRIX D'ACADEMIE

METRO-GOLDWYN-MAYER présente une production de CARLO PONTI

UN FILM DE DAVID LEAN

DE BORIS PASTERNAK

DOCTOR ZHIVAGO

en PANAVISION et COLOR

Billets maintenant en vente

Mats à 2 P.M. MER 11.30, SAM et FETES 12.00, DIM. 12.30

SAU à 2 P.M. LUN, JEU, VEN, et SAM. 12.30

DIMANCHE à 2 P.M. 12.30 MAT. TOUS LES JOURS DU 7 AU 11 AVRIL

Reservations pour groupes, appeler M. T. Pilonneau - 922-1510

AUJ. à 2h. P.M. et 8h.15 P.M.

DEMAIN à 2h. P.M. et 7h.30 P.M.

ALOUETTE

STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2007

SAINT-DENIS

et les Productions Gilbert Caucanos présentent

Tous les soirs à 8 h. 30 jusqu'au 8 avril inclus.

TWO ROSSI

Le temps des guitares

COMEDIE MUSICALE

2 actes et 20 tableaux

de R. VINCY, MARC CAB et FRANCIS LOPEZ

avec JACQUELINE BOYER

et JEAN-MARIE PROSLIER

Orchestre sous la direction de MAURICE DARNELL

Ballets réglés par JEAN GUELLIS

Billets en vente au contrôle

GRATIEN GÉLINAS

présente sa nouvelle pièce

Hier, les enfants dansaient

DES LE 15 AVRIL

MAINTENANT EN VENTE AU GUCHET

SEMAINE: 1.30 à 3.30 SAMEDI: 2.30 à 4.30

Lundi: 1.30 à 3.30 Dim.: mardi: 2h.28

Mer., jeudi, ven., 8h.20 - Sam.: 9h.00

COMEDIE-CANADIENNE

84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

RELACHE LES 8-9-10 AVRIL

semaine: 8h. 30

dimanche: 2h. 30

7h. 30

relâché lundi

théâtre de quat'sous

ciel de lit

avec lise lasalle et jean besré

845-7277

100 est, ave des pins

Le Gendarme de St-Tropez

ARRIVE EN AMERIQUE

LOUIS DE FUNES

le gendarme à new-york

CE SOIR, à 8 H. 30

tnm

LA DALLE DES MORTS

création canadienne

drame en deux actes

FELIX-ANTOINE SAVARD

"Les décors et costumes sont beaux"

Photo-Journal

"Une très bonne interprétation"

Le Journal de Montréal

"Une pièce près du chef-d'oeuvre"

Le Devoir

"Un spectacle très intéressant"

Métro-Express

"Rossignol, une actrice splendide"

The Star

"Mise en scène de Gascon brillante"

The Gazette

"Un grand et beau poème"

Montréal-Matin

"Un événement important"

La Presse

LA BELLE HELENE

Opéra Offenbach

JACQUES LETOURNEAU

avec Colette BOKY

Pierre DUVAL

Thérèse LAPORTE Gérard PARADIS

Guy HOFFMAN André CHEVRIER

Napoléon BISSON

et une compagnie de 100 artistes

Mise en scène JACQUES LETOURNEAU

Chef d'orchestre PIERRE HETU

Costumes Richard LORAIN

Chef des chœurs Lionel RENAUD

Décor Guy HOFFMAN

Chorégraphie André CHEVRIER

Michel BOUDOT

20 AU 27 AVRIL

BILLETS MAINTENANT EN VENTE AU GUCHET

20, 25, 30, 37 avril: \$4.50, \$5.50, \$6.50, \$7.50, \$8.50, \$9.50

22, 23, 24 avril: \$7.00, \$8.00, \$9.00, \$10.00, \$11.00, \$12.00

Matinée, 24 avril: \$5.50, \$6.50, \$7.50, \$8.50, \$9.50, \$10.50

GRANDE SALLE

PLACE DES ARTS

MONTRÉAL 46 (QUÉBEC)

TÉL: 842-2112

La société DOMTAR a consacré \$66,500,000 à l'équipement en 1965

L'entreprise a réalisé un revenu net de \$26,600,000

Au cours de l'année 1965, Domtar Limited a poursuivi son programme d'expansion à rythme accéléré. On a consacré \$66,500,000 aux installations et à l'outillage, soit plus du double des \$28,900,000 dépensés en 1964.

Le rapport annuel de Domtar de 1965 indique des immobilisations brutes de \$527,200,000 à la fin de l'année, y compris les \$74,800,000 affectés aux travaux de construction en cours. Ces chiffres sont à rapprocher des \$465,200,000, qu'on rapportait à la fin de 1964, en incluant les \$16,000,000 consacrés aux travaux en cours.

Tel qu'annoncé antérieurement, le revenu net pour 1965 a atteint le niveau record de \$26,600,000 ou \$1.80 par action ordinaire; le total correspondant pour 1964 était de \$25,000,000 ou \$1.69 par action ordinaire. Les ventes ont atteint un nouveau sommet de \$406,800,000 comparativement à \$386,000,000 en 1964.

Les travaux en cours à Lebel-sur-Quévillon ont nécessité des déboursés représentant une bonne partie des dépenses entraînées par les installations et l'outillage. C'est à Lebel-sur-Quévillon que Domtar construit une fabrique de pâte kraft blanche au coût de \$61,000,000. La date prévue pour la mise en marche des opérations sera respectée.

Au cours de l'année, le Conseil a approuvé la construction d'une fabrique de produits chimiques, à Lebel-sur-Quévillon. La construction de cette fabrique représente un investissement de \$9,000,000.

Ce nouvel établissement Domtar utilisera le sel Sifto de la Compagnie pour produire des agents de blanchiment et du sulfate de soude. Ce projet a pour but d'intégrer sous un seul toit les diverses opérations chimiques que nécessite la fabrication de la pâte.

Autres réalisations

La nouvelle machine à papier fin de la fabrique de Cornwall a été installée et elle a été mise en marche au début

de 1966. Elle accroîtra de 60-600 tonnes la capacité annuelle de la fabrique.

On doit compléter au cours de la présente saison le programme de modernisation de \$12,000,000 à Windsor (Qué.). On fera de même pour le programme d'expansion des installations pour la fabrication de la pâte et du carton-double qu'on a entrepris à Red Rock (Ont.) au coût de \$20,000,000.

Au début de l'année 1966, on a entrepris la construction d'un second four à la fabrique de produits d'argile de Cooksville (Ont.). Ce four doublera la capacité annuelle de cette fabrique en produisant 24 millions de briques supplémentaires.

Domtar fait présentement construire une usine de poudres de fer de \$3,000,000 à Ridgeway (Pennsylvanie). Cet établissement doublera la capacité de production de la division des poudres métalliques de Domtar Chemicals Limited et servira à répondre à la demande du marché américain. On prévoit que l'usine sera terminée à l'automne.

L'expansion de Domtar se poursuit avec l'acquisition de deux entreprises spécialisées en emballage. Il s'agit de la Plastic Packaging Products Ltd. à St-Laurent, en banlieue de Montréal, et de la Wallaceburg Packaging Ltd., de Wallaceburg (Ont.).

Plastic Packaging Products a fait oeuvre de pionnier dans le domaine du roulage de feuilles en plastique que l'on trouve, en vides, en plateaux pour biscuits, bombons, viandes préparées et autres denrées alimentaires. Cette acquisition constitue une addition logique à la division des plastiques de Domtar Packaging Limited qui produit déjà des bouteilles façonnées par soufflage pour produits de consommation et des porte-bouteilles en plastique pouvant être utilisés plusieurs fois.

Wallaceburg Packaging fabrique des boîtes en carton ondulé, et son acquisition porte à neuf le nombre de fabriques de boîtes en carton de Domtar au Canada.

NOMINATION

RENE-T. LECLERC INCORPORÉE



Gabriel Gendron

Monsieur Aristide Cousineau, président de René T. Leclerc Incorporée, courtiers en valeurs mobilières, annonce que Monsieur Gabriel Gendron fait maintenant partie du service des ventes institutionnelles de la Maison.

Bourse de Montréal

Le mouvement de progression s'est poursuivi hier pour la quatrième séance consécutive en Place locale.

Les banques ont décliné pour la deuxième journée d'affile, mais la majorité des autres groupes indexés accusaient des gains fractionnaires au milieu d'une activité modérée.

Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 101 contre 82, mais l'indice composé a gagné 0.85 à 160.31.

Le virement industriel a été de 171,800 actions et celui des mines et pétrolières de 865,300.

Aux industrielles, Moore Corp. a gagné 1-1/4 à 84-1/4 cependant que Du Pont et Dominion Textile ont haussé d'un point chacune à 44-7/8 et 36-1/4.

Parmi les papeteries, Price Bros a gagné 5-8 à 45-1/2 cependant que MacMillan Bloedel and Powell River et Fraser ont haussé de 1/2 chacune à 28 et 29 respectivement.

Aux services publics, Bell Telephone a gagné 3-4 à 56-5/8, Calgary Power 1-4 à 26-3/4 et Nova Scotia Light 1-4 à 37.

Parmi les banques, Toronto Dominion a cédé 1-1/2 à 61, Nouvelle-Ecosse un point à 73 et Montréal 3-4 à 62.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a gagné 1-2 à 85-3/4 cependant que Hollinger et Noranda ont haussé de 1-2 à 25 et 52-3/4. D'autre part, Algoma and Canada Iron ont gagné 1-2 à 65 et 24 respectivement. Aluminium a haussé de 3-8 à 42-3/8 et Steel of Canada 1-8 à 25-1/8.

Parmi les pétroles, Shell a gagné 1-8 à 21-1/4 et Pacific Petroleum 1-8 à 12-5/8.

Aux valeurs spéculatives, Upton Copper a cédé 18 cents à 49.

NOMINATION A B-A



D. E. HOWARD

La nomination de M. D. E. Howard au poste de président de British American Realty Company, nouvelle succursale de la British American Oil, avec siège social à Toronto, vient d'être annoncée. M. Howard, diplômé de l'université de Toronto, est entré au service de B.A. en 1951 en tant que gérant d'un bureau de Toronto, il ne succursale de Toronto, il devint par la suite gérant de district du Toronto métropolitain et coordonnateur des relations avec les employés et les concessionnaires, en 1965 il était nommé gérant de la division de Toronto.

Cours des changes

Allemagne, D. Mark	2686
Angleterre, Livre	3.0119
Argentine, Peso	.0058
Belgique, Franc	.0217
Bresil, Cruzeiro	.00350
Chili, Escudo	.2480
Danemark, Couronne	.1563
Espagne, Peseta	.0180
France, Franc	.2200
Hollande, Florin	.2973
Italie, Lire	.001726
Japon, Yen	.002939
Mexique, Peso	.0864
Etats-Unis, Dollar	1.07 13/16
Norvège, Couronne	.1507
Perou, Sol	.0004
Suède, Couronne	.2091
Suisse, Franc	.2434
Venezuela, Bolivar	.2403

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

CONTRE L'INCENDIE

Avis est par la présente donné que l'Assemblée annuelle des actionnaires de La Compagnie d'assurance du Canada contre l'incendie sera tenue au siège social de la compagnie, suite 800, 637 ouest, rue Craig, Montréal, P. Qué., mercredi, le 27 avril, 1966, à 11:00 A.M., aux fins suivantes: recevoir et étudier le bilan et les états financiers pour l'exercice 1965, ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant; élire les administrateurs; nommer les vérificateurs; régler toute autre affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Daté à Montréal ce 6e jour d'avril, 1966.

Par ordre du Conseil d'administration.

J.A. SENECALE
secrétaire



John Labatt Limited

Avis de dividende

85ème année consécutive

Avis est ici donné, par le comité exécutif du Conseil d'Administration, que le 85ème dividende de quinze cents par action est déclaré sur toute action ordinaire de la compagnie, en circulation et sans valeur nominale ou valeur au pair. Ce dividende sera payable le 15 avril 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 25 mars 1966.

Par ordre du comité exécutif du Conseil d'Administration.

Le secrétaire
L. R. LEBMING
London, Ontario, le 11 mars 1966

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs

—
Commandes exécutées sur tous les marchés

—
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

Une carrière de haute portée sociale

Jeunes gens qui avez l'ambition de gagner un jour un excellent revenu tout en rendant un service profondément humanitaire, voici les avantages que vous offre l'Alliance mutuelle-vie:

- une étude objective des avantages et des inconvénients de la carrière d'assureur-vie
 - le fruit d'une expérience considérable dans le choix de candidats
 - un test d'aptitudes
 - l'évaluation du test dans un laboratoire de recherches indépendant
 - des interviews par des experts
 - une analyse en profondeur de la fonction avec le candidat lui-même
 - la participation de l'épouse à l'étude des possibilités d'avenir et à la décision finale
 - un cours préparatoire vous permettant d'évaluer votre goût et vos aptitudes pour la carrière de représentant-vendeur.
- Adressez-vous au siège social de la compagnie, 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2, ou à la succursale de votre voisinage.

Alliance
mutuelle-vie

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les fabricants de textile du Canada améliorent leur position sur le marché local

Les producteurs de tissus canadiens ont amélioré leur position sur le marché domestique durant la première moitié de 1965 par rapport à la même période de l'année précédente, se rapprochant ainsi de la position qu'ils occupaient il y a dix ans.

Dans son dernier rapport statistique, l'Institut canadien du textile fait observer que les Canadiens ont diminué leur usage du tissu de coton dans la première moitié de l'année dernière: 275 millions de verges carrés par rapport à 282 millions pour la première moitié de 1964.

Mais le volume des importations est tombé de 126 millions à 106 millions, tandis que l'achat de produits canadiens passait de 172 millions à 183 millions, permettant ainsi aux producteurs canadiens de prendre 60.5 p.c. du marché local, par rapport à 54.2 p.c. pour la même période de 1964. Les exportations canadiennes de textile ont toutefois baissé de \$19 millions à \$18 millions.

Shawinigan Chemical accroît son potentiel technique par une entente internationale

Shawinigan Chemicals Limited a récemment conclu une entente avec Renolit-Werke de l'Allemagne de l'Ouest pour la vente au Canada de pellicules rigides PVC pour emballage et protection. Cette entente donne accès à toute la technique développée durant plusieurs années par Renolit au service de cette branche de l'industrie du plastique. Ceci couvre en particulier les adhésifs pour bois et métal, l'équipement et la technique de laminage et les applications variées de ces produits. Toute cette information sera disponible aux clients de Shawinigan Chemical.

Ces pellicules de protection fournies dans une gamme variée de couleur et de texture et fini imitation de bois offrent un intérêt particulier aux manufacturiers de meuble, aux experts en décoration, aux architectes et aux constructeurs. Elles peuvent être appliquées pratiquement sur toute base de bois, d'acier, d'aluminium et sur planche murale de plâtre ou d'amiant.

IBM occupera ses nouveaux locaux à Montréal à compter de la semaine prochaine

IBM entreprendra d'occuper ses nouveaux locaux dans l'édifice IBM de la Place Ville-Marie au cours de la semaine prochaine. L'édifice est situé à l'intersection de la rue Mansfield et du boulevard Dorchester ouest. La compagnie centralisera ainsi plusieurs de ses services de la région de Montréal, et le service à la clientèle s'en trouvera amélioré.

IBM occupera le rez-de-chaussée, le premier, le deuxième et la moitié du cinquième étage. Un Centre d'essais de programmes où les clients de IBM pourront procéder à l'essai de leurs programmes d'ordinateurs sera aménagé au rez-de-chaussée. Il sera équipé d'un ordinateur IBM 360, modèle 40, et les pédoncules démontés sur la Plaza pourront voir à l'oeuvre le plus récent des ordinateurs électroniques modernes.

Le Centre de calcul IBM qui dessert plusieurs centaines d'entreprises de la région de Montréal sera installé au premier étage. Quatre ordinateurs IBM à capacité totale y seront installés.

L'édifice IBM a été conçu à l'origine pour faire éventuellement partie du complexe de la Place Ville-Marie, par les architectes lauréats, I. M. Pei et Associés. Les architectes associés étaient: le Montréal de Affleck, Desbarts, Dimakopoulos, Lebensold et Sise.

Fowler: les "directives" de Washington dureront ce que durera le Vietnam

PHOENIX, Arizona — Le programme volontaire de coopération de l'industrie et des banques américaines au désarmement de l'équilibre de la balance des paiements des Etats-Unis restera probablement en vigueur tant que durera l'effort de guerre américain au Vietnam, a averti mardi le secrétaire au trésor, M. Henry Fowler.

Dans un discours prononcé devant l'Assemblée annuelle de l'Association of Reserve City Bankers, M. Fowler a réaffirmé que les estimations officielles faites en novembre et en février derniers, selon lesquelles l'équilibre des paiements extérieurs pourra être réalisé cette année demeure valable, il a cependant souligné que le boom de l'économie américaine dépasse les prévisions de novembre dernier et que cela

Bourse de Toronto

TORONTO — New Senator Rouyn a pris la vedette hier, accusant un gain de 18 cents à 48 sur un déplacement de 1,489,195 actions.

Cette compagnie, tout comme Peel Elder aurait découvert d'importants gisements de soufre à trois milles environ au sud-ouest de Truro, en Nouvelle-Ecosse.

Peel a gagné 3/4 à 21. Parmi les industrielles, Burns a gagné 1/2 à 17, Moore Corp. 1/4 à 83 3/4, Banque Canadienne Impériale de Commerce 1 1/2 à 66 1/2, Avco un point à 32 1/2, Algoma Steel 3/4 à 65 et Aluminium 1/2 à 42 1/2.

Shell a haussé de 3/4 à 21 1/2 et Place de 15 cents à \$2.60.

Aux métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a gagné 2 1/2 à 85 1/2, Denison 3/4 à 43 et Comest 25 cents à \$7.95 cependant que Pyramid a cédé 3/4 à 11 et Cominco 3/4 à 44.

Parmi les pétroles de l'Ouest Husky Oil et Central Del Rio ont gagné 3/4 chacune à 13 1/2 et 12 1/2 cependant que Scurry Rainbow a cédé 3/4 à 25 1/2 et Chieftain Development 50 cents à \$7.50.

Le virement a été de 6,742,000 actions au regard de 6,036,000 lundi.

Bourse de New York

NEW YORK — La reprise s'est poursuivie hier pour la quatrième séance consécutive au milieu de la plus forte activité enregistrée depuis plus d'un mois à Wall Street.

Le virement a été de 10,560,000 actions au regard de 9,400,000 lundi. Il s'agit du plus important volume d'affaires enregistré depuis le 1er mars, alors que 11,040,000 actions avaient changé de mains.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 6.83 à 944.71.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 2.2 à 348.5. SCM Corp. a été la valeur la plus active, accusant un gain de 4 1/2 à 65 1/2 sur un déplacement de 242,800 actions.

Aux valeurs canadiennes, Granby Mining a gagné 2 1/2, Hudson Bay Mining deux points et Aluminium Ltd 3/4 cependant que Distillers Seagrams a cédé 1/2 et Pacifique Canadien 3/4.

Cours du dollar

MONTRÉAL — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à \$1.07 13-16.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$3.01 3-16.

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1/32 à 92 47/64 au regard de 92 51/64 mardi dernier.

La livre sterling était inchangée à \$2.79 23/64.

Le Canada et la France auraient un taux de croissance approchant 5 p.c. en 1966, prédit l'O.C.D.E.

PARIS — Les experts de l'O.C.D.E. estiment que le Canada et la France connaîtront une augmentation de leur produit intérieur brut réel de 4.5 à 5 pour cent en 1966. Les deux pays, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, ne seront ainsi dépassés que par les Etats-Unis dont l'augmentation du PIB devrait atteindre de 5 à 5.5 pour cent.

Pour la France, les prévisions établies par l'O.C.D.E. constituent une amélioration sensible, puisque le produit intérieur brut réel de ce pays n'a connu qu'une croissance de 3 pour cent en 1965. Pour le Canada par contre, le taux est compté, quoique enviable, représente une diminution. En effet, le PIB canadien a atteint 6.25 pour cent en 1965, battant ainsi tous les records enregistrés par l'organisme.

En Allemagne, le produit intérieur brut réel s'était élevé de 4.75 pour cent en 1965, mais l'expansion n'atteindra que de 3.5 à 4 pour cent cette année.

Quant au Royaume-Uni, il continue à figurer en queue de liste pour la croissance du produit intérieur brut réel. En 1965, il a été de 2 pour cent et les prévisions de l'O.C.D.E. pour 1966 donnent une croissance de 1.5 pour cent. L'Italie qui, en 1965, se trouvait dans la même situation que la France, avec une croissance de 3 pour cent seulement, reprendra son expansion, mais à un taux plus modéré que les Français: pour 1966, il s'établira à un pourcentage compris entre 4.25 et 4.75 pour cent.

Poussée des prix

En ce qui concerne l'évolution des prix, les prévisions de l'O.C.D.E. montrent que les Etats-Unis sont maintenant entrés dans une période de poussée des prix. En France, la politique de stabilisation a porté ses fruits, puisque, durant les 12 derniers mois, les prix à la consommation n'ont monté que de 2.9 pour cent, alors qu'ils avaient monté en moyenne de 4.1 pour cent entre 1960 et 1964.

Parmi les pays qui, avec les Etats-Unis, doivent surveiller la pression sur les prix, il faut citer l'Allemagne où les chiffres sont exactement l'inverse de ceux de la France, avec une augmentation de 4.3 pour cent durant les 12 derniers mois, alors que la moyenne de l'augmentation des prix à la consommation avait été de 2.7 pour cent entre 1960 et 1964.

Les spécialistes de l'O.C.D.E. signalent également qu'on peut craindre aux Etats-Unis l'apparition de pénurie de main-

Croissance du produit intérieur brut réel

Estimations et prévisions (variations en pourcentage)

	Croissance par rapport à l'année précédente		Accroissement par rapport au semestre précédent aux taux annuels corrigés des variations saisonnières (2)			
	1965	1966	1er sem.	2e sem.	1er sem.	2e sem.
Etats-Unis	5 1/2	5-5 1/2	5 1/2	6	5 1/2	5-5 1/2
Canada	6 1/4	4 1/2-5	9	4 1/4	5	4 1/2-5
France	3	4 1/2-5	2	4 1/2	4	5-5 1/2
Allemagne	4 3/4	3 1/2-4	5 1/2	3 1/2	4	3 1/2-4
Italie	3	4 1/4-4 3/4	4 1/4	3 1/2	4 1/2	4 3/4-5 1/4
Royaume-Uni	2	1-1 1/2	2	1 1/2	2	1 1/2-2
AUTRES PAYS						
Européens de l'OCDE	3 3/4	4-4 1/2	4 1/2	4 1/4	5	5-5 1/2
Japon (1)	1 1/2	6-6 1/2	— 3/4	0	7	10 1/2-11
Total OCDE	4 1/2	4 1/2-5	4 1/2	4 1/4	5	5-5 1/2
dont:						
OCDE moins les Etats-Unis	3 1/2	3 1/2-4	3 1/2	2 3/4	4	4 1/2-5
Pays européens de l'OCDE	3 1/2	3 1/2-4	3 1/2	3	4	4-4 1/2
CEE	3 1/2	4-4 1/2	3 1/2	3 3/4	4	4 1/2-5

(1) Produit national brut.
(2) Pour les pays pour lesquels il n'existe pas de comptes nationaux trimestriels, il s'agit le plus souvent d'estimations très approximatives basées sur les renseignements disponibles concernant l'évolution de la production, de l'emploi et des dépenses.

Un homme de bon goût a une BIBLIOTHEQUE



et une VINOtheque

qu'il garnit l'une, de beaux livres l'autre, de bonnes bouteilles.

Pour choisir les uns ou les autres, demandez notre Guide d'Achats et nos prospectus pour vos cahiers à bouteilles et vos terres à vin.

AU CEP D'ANJOU
476, Avenue Ogilvy — Montréal 18
Tél.: 374-1234 ou 374-1137

6% D'INTERET

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À

Taux détaillés fournis sur demande

TRUST GENERAL DU CANADA
84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 1, TÉL. 849-9421

QUÉBEC: 2, AVENUE CHAUVEAU TÉL. 529-5311
RIMOUSKI: 206, BOUL. SAINT-GERMAIN TÉL. 724-4106
HULL: 120, RUE PRINCIPALE TÉL. 771-3227
TROIS-RIVIÈRES: 1350, RUE ROYALE TÉL. 378-4875
PLACE VILLE-MARIE: GALERIE DE BOUTIQUES TÉL. 866-9641

Chiffres extraits du 67^e RAPPORT ANNUEL

	1960	1965
ACTIF	\$ 27,345,813	\$ 31,329,826
BÉNÉFICES ET RENTES PAYÉS (accumulation)	36,052,992	49,841,175
PRIMES ENCAISSÉES	2,623,921	3,581,029
REVENU DE PLACEMENTS	1,355,935	1,639,148
RÉSERVE ACTUARIELLE	12,887,647	17,407,756
SURPLUS NON ATTRIBUÉ	616,749	1,042,566
EN COURS D'ASSURANCE-VIE	109,690,072	217,262,846
RENDEMENT NET SUR PLACEMENTS	5.20%	5.49%

(Un exemplaire du rapport annuel vous sera envoyé sur demande)

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

Siège social: 41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, Qué.

MONTRÉAL / QUÉBEC / JULIETTE / ST-JEAN / SHERBROOKE / DRUMMONVILLE / GRANBY / OTTAWA

Plusieurs nouveaux conducteurs tentent leur chance au Richelieu

Chaque année, le retour du trot et amble incite de nouveaux conducteurs et entraîneurs à tenter leur chance à Montréal. Devant les succès sans cesse grandissants des courses sous harnais, nombreux sont ceux qui sont venus s'ajouter à la liste des conducteurs déjà connus, certains avec succès, d'autres avec moins de bonheur.

Sur les 133 pilotes et entraîneurs présentement cantonnés au Bout-de-l'Île, 15 sont des nouveaux venus. De ce groupe, deux se sont déjà mis en évidence: André Boucher et John Sutherland. Ce dernier n'est âgé que de 23 ans. Il est né à Port Hood, en Nouvelle-Écosse. Il a déjà commencé à s'affirmer au meeting de la piste Windsor.

Conduisant la plupart des chevaux de l'entraîneur Albert Rogers, Sutherland a enregistré 23 victoires pendant l'hiver et 12 autres au meeting de fin d'automne, en 65, à la même piste de Windsor.

Boucher n'est pas tout à fait un nouveau venu. Il a déjà couru à l'occasion par le passé à Montréal. Mais il en est à sa première saison régulière sur les pistes montréalaises de Blue Bonnets et du Parc Richelieu.

Larsen au repêchage!

MIAMI — Les Orioles de Baltimore ont offert au repêchage le vétérinaire lanceur Don Larsen, en vue de lui accorder son congé sans condition. Harry Dalton, directeur du personnel des Orioles, a déclaré qu'il avait été impossible de trouver au sein de l'équipe une place pour le droitier de 36 ans. Larsen est le seul lanceur dans le baseball à avoir remporté une partie sans point ni coup sûr dans une série mondiale. Il a réussi son exploit en 1956, pour les Yankees contre les Dodgers de Brooklyn.

Les Canadiens de Montréal sont favoris pour triompher dans leur série semi-finale en vue de la coupe Stanley en dépit de l'avantage affiché par ces derniers au cours de la saison régulière.

Les Canadiens qui ont remporté leur 8e championnat de circuit en 11 ans en dernière fin de semaine, ont terminé la saison régulière avec une fiche de 3-7-2 contre les Leafs.

Blake, confiant de maîtriser les Leafs

Les Canadiens de Montréal sont favoris pour triompher dans leur série semi-finale en vue de la coupe Stanley en dépit de l'avantage affiché par ces derniers au cours de la saison régulière.

Blake était d'avis que son équipe pouvait maîtriser les Leafs même si Toronto a remporté cinq des sept parties disputées au Forum cette saison.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

FORUM
JEUDI, LE 7 AVRIL
À 8 HRES P.M.
ÉLIMINATOIRES DE LA L.H.N.
PARTIE "A"
TORONTO
— VS —
CANADIENS

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL, 25 - 288-2152

Lisez et faites lire
"Le Devoir"

Short manque le bateau...

MIAMI — Billy Short a subi l'échec pour la 10e fois dans sa tentative de commencer une saison avec une équipe des ligue majeures de baseball. Short, un lanceur gaucher de 28 ans, a été envoyé hier par les Orioles de Baltimore à leur filiale de Rochester dans la ligue internationale.

Les aubaines PONTIAC chez Montreal Buick sont imbattables!

Montreal Buick

Sur Sainte-Catherine à l'ouest d'Atwater

BUICK • PONTIAC • BEAUMONT • ACADIAN • VAUXHALL

* Bonne nouvelle! L'intersection Atwater / Sainte-Catherine a été rouverte. Vous avez maintenant accès à notre Poste d'Échange Pontiac dans tous les sens.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de THE ALBION INSURANCE COMPANY OF CANADA sera tenue mercredi, le 27 avril 1966, à 3:00 heures de l'après-midi, au siège social de la compagnie, suite 1880, édifice Sun Life, carré Dominion, Montréal, P.Q., pour prendre en considération le rapport annuel des transactions de la Compagnie et prendre en considération le rapport des vérificateurs pour l'année terminée, pour élire les directeurs pour le présent terme, pour nommer les vérificateurs et pour prendre en considération toute autre question qui pourra être légalement soumise à l'Assemblée.

Inscrits au Richelieu

- PREMIERE COURSE**
TROT — Conditions — \$1,200
5 Side A Long Robillard 5-2
5 Fleming's Song 6-2
4 Leonard Abbey MacTavish 4
3 So Salty J. Lahale 6
2 South Wind Courvoisier 4
1 Mr Beau Dean M. Héroux 8
7 Sabar J. Gordon 8
6 Halc Corner M. Gingras 12
Aussi éligibles: R. Quessy, Helen Song, W. Duford, Spud Rice.
- DEUXIEME COURSE**
AMBLE — Reclamer — \$1,000
3 Rir Royal Prade Cameron 3
2 Hill Senator R. Lachance 4
1 Irish Gander Y. Demers 9-2
4 Irish Bud F. Caldwell 6
3 South Wind Courvoisier 4
2 George Eden Y. Plouffe 6
1 Armbro Dulchies B. Chemin 8
6 Success Helen S. Brisson 10
Aussi éligibles: M. Gingras, Parading Star, M. Héroux, Sam's Bombardier.
- TROISIEME COURSE**
AMBLE — Conditions — \$1,000
2 Ideal Time M. Gingras 3-2
3 P. L. P. M. Pilon 3
1 Alain Drummond Lachance 4
3 Skyhawk Hanover Desjardins 4
2 Bethel Adios A. Turoux 6
1 Nelson's P. Jay G. Pilon 8
4 Rize Johnston L. Bourdon 12
Aussi éligibles: S. Brisson, Les Dicks, A. Boucher.
- QUATRIEME COURSE**
TROT — Reclamer — \$1,000
8 Tag Girl R. Panton 3
7 Tom's Boy M. Héroux 4
3 Julian Nathan M. Turcotte 9-2
1 Isabel Trudrope Y. Plouffe 6
7 M. J. F. Lachance J.-P. Lachance 6
4 Yonder Day P. Masse 8
2 Mike Spencer G. Martin 10
1 George Hanover Bouthillier 10
Aussi éligibles: A. Boucher, Pontiac Perk, Corbin, Centu.
- CINQUIEME COURSE**
3 R. Yankee Wann B. Boly 4
1 Prince Piver Baillargeon 2
2 M. J. F. Lachance J.-P. Lachance 6
3 Ina Johnston Lachance 6
2 Model Hero R. Caldwell 6
4 E. F. Lachance A. Hanna 8
7 Stormy M. A. Hanna 8
6 Little Dandy P. Grenier 10
- SIXIEME COURSE**
AMBLE — Conditions — \$1,200
8 His Royal Highness Waples 3-2
7 Con's Prince R. Lachance 4
3 Poodle Citation G. Pilon 9-2
4 Shady Adios M. Héroux 6
7 Hickory Waples G. Martin 10
6 Des Des Adios Martinus 8
5 Ace Dean J. Quessy 8
2 Sir Euphrasie Allie Robichaud 10
Aussi éligibles: R. Quessy, Freedom Paul, L. Bourdon, M. Héroux, M. Héroux, M. Héroux.
- SEPTIEME COURSE**
TROT — Reclamer — \$1,000
3 Tom's Boy M. Héroux 4
6 After Hours R. Lachance 7-2
7 Caver Stone F. Leboeuf 9-2
4 Dour Hanover M. Picard 4
8 Enos Hanover I. Aubin 8
3 Noddy M. Héroux 4
1 Rodeo Boy Jr. S. P. Masse 10
Aussi éligibles: R. Lachance, H. Pilon.
- HUITIEME COURSE**
AMBLE — Reclamer — \$1,000
6 Smokey Heather H. Pilon 3
5 Paul Traffic Y. Demers 4
4 Guyon R. Lachance 4
4 Queen's Magistrate G. Pilon 6
2 Hickory Waples G. Martin 10
4 Augustus Time M. Turcotte 8
3 Senior Adios M. Turcotte 8
7 Happy That Charbonneau 10
Aussi éligibles: M. Héroux, M. Héroux, M. Héroux.
- NEUVIEME COURSE**
AMBLE — Reclamer — \$1,000
3 Battle C. Adios MacTavish 3
2 Corbin Prince G. Pilon 4
3 Mary Lynn Bouthillier 7-2
7 Lincoln Chipper Brassac 4
4 Gaudinier R. Lachance 4
1 Adios Amigo H. Pilon 8
8 Anthony's Clan R. Robezze 8
4 Adios Amigo G. Lachance 10
Aussi éligibles: A. Desjardins, Miss S. Bont, M. Picard.

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de THE ALBION INSURANCE COMPANY OF CANADA sera tenue mercredi, le 27 avril 1966, à 3:00 heures de l'après-midi, au siège social de la compagnie, suite 1880, édifice Sun Life, carré Dominion, Montréal, P.Q., pour prendre en considération le rapport annuel des transactions de la Compagnie et prendre en considération le rapport des vérificateurs pour l'année terminée, pour élire les directeurs pour le présent terme, pour nommer les vérificateurs et pour prendre en considération toute autre question qui pourra être légalement soumise à l'Assemblée.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de THE ALBION INSURANCE COMPANY OF CANADA sera tenue mercredi, le 27 avril 1966, à 3:00 heures de l'après-midi, au siège social de la compagnie, suite 1880, édifice Sun Life, carré Dominion, Montréal, P.Q., pour prendre en considération le rapport annuel des transactions de la Compagnie et prendre en considération le rapport des vérificateurs pour l'année terminée, pour élire les directeurs pour le présent terme, pour nommer les vérificateurs et pour prendre en considération toute autre question qui pourra être légalement soumise à l'Assemblée.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 707-503

DAME ANGELA DI LULLO, épouse séparée de biens suivant les lois de l'Italie de M. Di Lullo, journaliste, des cités et district de Montréal, défenderesse.

GEORGE BARKLEY, des cités et district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur, GEORGE BARKLEY de comparaître d'ici un mois.

ANDRÉ NOËL, Deputé-protonotaire, Mes MALOUF, PATERAS & MACEROLA, avocats, 7200 rue Hutchison, Montréal 15, P.Q., Procureurs de la demanderesse.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation du dix-neuvième rapport de la Régie des services publics relativement à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, suivant le plan B.M.E.X.1, item 16, approuvé par la Corporation de Montréal Métropolitain, pour ce qui concerne le lot ci-dessus mentionné. — Cause: 1899 C.C. — 878 R.S.P. Expropriation.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le 11 mars 1966 la Régie des Services Publics a déposé, conformément à la loi, au bureau de la Corporation de Montréal Métropolitain, son dix-neuvième rapport en date du 11 mars 1966, relatif à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du boulevard métropolitain, selon le plan B.M.E.X.1, mentionné plus haut, ledit immeuble figurant sur ledit plan comme étant partie du lot 623-1451, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de St-Laurent et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un des honorables juges de la Division de Pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal le 9 mai 1966 à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Montréal, le 6 avril 1966. GUY VILANDRE, secrétaire, Corporation de Montréal Métropolitain.

PARENT, GADBOIS, ALARY & BELAND, procureurs de la Corporation de Montréal Métropolitain.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation du septième rapport du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, suivant le plan 2401, approuvé par l'Honorable Ministre de la Voirie, Cause 3639 C.S., par B.E.M. — Expropriation. — 196 B.E.M. — Expropriation.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le 15 mars 1966, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé, conformément à la loi, au bureau de la Corporation de Montréal Métropolitain, son septième rapport en date du 7 mars 1966, relativement à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du boulevard métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, selon le plan 2401, lequel immeuble figure sur ledit plan comme étant partie du lot 414 (localitaire), des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse du Saull-au-Récollet, et que ce rapport sera présenté pour confirmation ou homologation à la Cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal le 9 mai 1966 à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Montréal, le 6 avril 1966. GUY VILANDRE, secrétaire, Corporation de Montréal Métropolitain.

PARENT, GADBOIS, ALARY & BELAND, Procureurs de la Corporation de Montréal Métropolitain.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que BANQUE PRÉVOYANT LEE dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la cité de Verdun, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs de LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-huitième jour de mars 1966, enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1209-994. Ce premier jour d'après le jour de mars 1966, enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1209-994. Ce premier jour d'après le jour de mars 1966, enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1209-994.

AVIS

CONFORMÉMENT aux clauses de l'article 1571 du Code Civil, Avis est par les présentes donné que par contrat en date du 3 août, 1964, LA PUBLICITE & L'IMPRIMERIE COORDONNEES, COORDINATEUR ADJ. a transféré et assigné toutes ses dettes figurant dans les livres, présents et futurs, de l'ancien propriétaire, à la transférée et assignataire a été enregistrée au bureau du registraire pour la division d'Enregistrement de Montréal, le 4 avril, 1966, sous le numéro 1888853.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 707-059

GILLES LAPORTE, domicilié et résident au no 11257 de la rue Ste-Gertrude, dans les cités et district de Montréal, demandeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur GILLES LAPORTE de comparaître d'ici un mois.

DESJARDINS, DUCHARME, CHOQUETTE, DESJARDINS & CORDEAU, avocats, 620 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, P.Q., Procureurs du demandeur.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTRÉAL METROPOLITAIN BOULEVARD METROPOLITAIN

Homologation du dix-neuvième rapport de la Régie des services publics relativement à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, suivant le plan B.M.E.X.1, item 16, approuvé par la Corporation de Montréal Métropolitain, pour ce qui concerne le lot ci-dessus mentionné. — Cause: 1899 C.C. — 878 R.S.P. Expropriation.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le 11 mars 1966 la Régie des Services Publics a déposé, conformément à la loi, au bureau de la Corporation de Montréal Métropolitain, son dix-neuvième rapport en date du 11 mars 1966, relatif à l'expropriation et à la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du boulevard métropolitain, selon le plan B.M.E.X.1, mentionné plus haut, ledit immeuble figurant sur ledit plan comme étant partie du lot 623-1451, des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de St-Laurent et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un des honorables juges de la Division de Pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal le 9 mai 1966 à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Montréal, le 6 avril 1966. GUY VILANDRE, secrétaire, Corporation de Montréal Métropolitain.

PARENT, GADBOIS, ALARY & BELAND, procureurs de la Corporation de Montréal Métropolitain.

DECRET DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Israël Moscovitz, marchand, domicilié au 6019 Côte St-Luc, Road, Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en Conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de "Isidore Myers"; ledit changement concernera également son épouse Doreen Moscovitz domiciliée au même endroit.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES PAE - 66 - 11008

pour 10h30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 26 avril 1966 Région de l'Abitibi

DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remis sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 4 avril 1966.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 554 623

PHILIP BORGAN, agent de sécurité, de la Cité de LaSalle, district de Montréal, en sa qualité de tuteur du mineur JOHN BOURGOUIN, de la Cité de Verdun district de Montréal, demandeur

vs MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR Le demandeur, PHILIP BORGAN, est par les présentes avisé qu'une motion pour se retirer du dossier par ses procureurs, Mes Gamberoff, Fenster, Kanestien & Gelfand, sera présentée le 11ème jour d'avril, 1966, à 10:30 heures de l'après-midi, à la chambre 31, en Cour de pratique, et il lui est ordonné de se conduire en conséquence

Montréal, le 1er jour d'avril 1966. MAURICE CARON, député-protonotaire, Mes. GAMEROFF, FENSTER, KANESTIEN & GELFAND, Avocats, Suite 2204, Place Victoria, 800, rue St-Basile, Montréal 1, P.Q., Procureurs du demandeur.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DST - 66 - 11038

pour 10h30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 19 avril 1966

Route 2, tronçon "F" Montréal

CONSTRUCTION DE CONDUITS ET PUIS D'ACCÈS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 4 avril 1966.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

ANTIQUITES CANADIENNES
Je certifie l'authenticité d'une vaste collection de meubles canadiens en vente à très bas prix. Tables, chaises, armoires, encoignures, miroirs, etc. M. MARTHE MOUQUIN, 671-0558.

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE
CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoierons, vos bureaux, fenêtres, Demi ou journée complète. S'adresser à Cooperative des Ménages, RE-1-2747.

A VENDRE
Ecole privée commerciale, située au cœur de la ville. On peut y loger environ soixante élèves, dont un groupe bilingue et un groupe anglais. Vente de \$11,000. 16-4-66

ORGUES A VENDRE
SEULEMENT QUELQUES BEAUX MODELES D'ORGUES AU PRIX VERITABLE DU GROS. IL FAUT VOIR. 2626 Chemin Bates. ANO

BUREAU A LOUER
PLAZA ST-HUBERT angle Beauharnois 1300 pieds carrés, neuf, chauffage, idéal pour finance, assurance, coiffeuse. Tel: le jour 384-0440. 11-4-66

DEMANDE D'EMPLOI
PROFESSEUR R.A. B. PED. 5 ANS d'expérience, cherche poste (FRANCAIS + anglais) cours secondaires, aux collèges de Val-Morin, septembre 1966. Tel: 272-0971. 11-4-66

JEUNE HOMME 29 ANS, bilingue, désire position en comptabilité, possédant cours et expérience capable prendre charge d'un bureau. 388-3433 - 655-0800. 9-4-66

FRANCAIS 34 ANS possédant lère partie haxalainat, chef, employé, idéal pour finance, assurance, coiffeuse. Tel: le jour 384-0440. 11-4-66

MAISON A LOUER
RUNGLOW A LOUER, situé près de la gare à St-Basile, 3 chambres à coucher, \$140 par mois. 01-3-6617.

PRETS HYPOTHECAIRES
Actions - 6% - sur propriétés - RA 9-4332 - JNO

PROPRIETE A VENDRE
ROSEMONT, cottage 10 pièces, piscine sous-sol fini, site résidentiel, près golf, 3285 avenue des Sapins. GEORGES BERGERON COURTIER: 254-5226. 2-5-66

SECRÉTAIRE DEMANDÉE, sténodactylo bilingue, expérimentée, excellentes conditions, travail dans Ville St-Laurent. 744-6792. 9-4-66

TAILLEUR
Vous avez maigré ou engraisé? Faites rejuster vos vêtements, habits ou pailotes, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE — Habits et costumes sur mesure 351, rue GUILLOT 388-2532

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSELLE Transport, Déménagement, camion 3500, 7 places, longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin



Dans l'euphorie de la conquête du trophée Prince de Galles par le Canadien, on est porté à oublier tout ce qu'il en a fallu de courage, de persévérance et d'inspiration pour atteindre le but convoité. Les saisons de hockey se suivent et se ressemblent. Après un mois d'hostilité, l'automne dernier, peu de connaisseurs auraient prédit que les Rangers, alors au sommet, finiraient dans la cave du classement. Puis ce furent les Red Wings de Détroit qui concurrent une poussée qui faisait penser au championnat.

Pendant ce temps, Canadien et Chicago se tenaient toujours près de la première position. Et sans la menace des Leafs, le dernier mois de la saison, les joueurs de Blake et ceux de Reay se seraient livrés une lutte à deux pour le premier rang. La victoire ultime ne s'explique que d'une façon : les succès du club local contre Chicago. Au moins trois parties entre ces deux clubs auraient changé le cours des événements si les Hawks l'avaient emporté. Mais à Chicago, le Canadien n'a perdu qu'une partie.

La formule de réussite du Canadien, comme l'an dernier en coupe Stanley, aura été son merveilleux équilibre. Lors de la première moitié de cette saison, Jacques Laperrière était le seul représentant de son club dans l'équipe d'étoiles. Jacques d'ailleurs, blessé, est au repos forcé jusqu'à l'an prochain. On ne parlait que de Bobby Hull, voué à un record de 54 buts; de Stan Mikita, son précieux acolyte; de Glenn Hall, gardien de buts émérite; de Gordie Howe, qui semble ne pas vieillir.

Mais pendant ce temps, les joueurs de Blake gagnaient des parties avec régularité, souvent sans ostentation, mais quand ils s'emparaient du premier rang, ils devinrent presque invulnérables, surtout en voyage. Le Canadien a même perdu plus souvent au Forum que sur la route. C'est un signe de classe. Il faut avoir assisté aux parties de Chicago pour réaliser le mérite des clubs visiteurs, surtout quand, dans le cas du Canadien, il n'y eut qu'un échec en sept parties au stade des Hawks.

Si nous devons accorder une mention honorable chez le Canadien, nous choisirions ces joueurs "non encore vedettes" qui par leur jeu robuste en ont imposé aux adversaires qui tentaient de démolir les jeunes marchands de vitesse du Canadien. Je pense à Jim Roberts, Claude Larose, John Ferguson, Ted Harris. Ils n'ont compté que très peu de buts, mais ceux qu'ils ont enfilés étaient très importants. Et que d'éclats ils ont brisé et d'assauts ils ont imprimés.

La défensive, les chiffres le prouvent, a bien protégé les compteurs : Béliveau, Rousseau, Richard, Backstrom. Lorne Worsley a été tout simplement merveilleux depuis janvier. Et n'oublions pas l'atout en réserve, Yvan Cournoyer, le joueur qui a le moins évolué de tout le club, si on le fait jouer suffisamment. Il a la grande qualité de ne pas attraper le poteau des filets.

Clay menacé d'un séjour en prison

MIAMI, Floride — Le champion mondial des poids lourds, Cassius Clay, a été mis en demeure de verser une somme de \$20,250 dans les prochaines 48 heures, hier, par le juge de circuit Harold Spaet, après avoir négligé d'acquiescer les frais encourus pour sa récente poursuite en divorce et avoir également négligé de verser la pension alimentaire de \$1,250 par mois à son ex-épouse Sonji.

La pension alimentaire non versée se chiffre à \$2,500. Sonji réclame également des frais divers pour la somme de \$250 au champion.

En annonçant la séparation récemment, le juge avait ordonné à Clay de verser une pension alimentaire à son ex-femme se chiffant à \$1,250 mensuellement et ce pendant 10 ans.

Clay devait comparaitre à nouveau devant le juge Spaet jeudi dernier, mais il n'avait pu le faire, n'étant pas de retour de Toronto où il venait de livrer un match au Canadien George Chuvalo. Clay a subi hier les foudres du juge pour ne pas s'être présenté et c'est alors qu'il lui fut donné 48 heures pour régler la note.

Tournoi mondial de ski aquatique à Sherbrooke

Sherbrooke construira un chalet au coût de \$100,000 pour recevoir les athlètes

La ville de Sherbrooke, sise à quelque 100 milles au sud-est de Montréal, sera le théâtre du 10e tournoi de championnats mondiaux de ski aquatique, du 29 août au 3 septembre 1967.

Le maire Armand Nadeau, de Sherbrooke, a annoncé hier, lors d'une conférence de presse, que sa ville fera un don de 35,000 pour la réalisation de ce projet. De plus, la ville bâtit, au coût de près de \$100,000, un chalet qui servira de quartier général lors du tournoi de championnats mondiaux.

Les épreuves seront une réactualisation de l'Association canadienne de ski nautique, dans le cadre des fêtes du centenaire de la Confédération. Elles attireront environ 160 des meilleurs skieurs nautiques de plus de 40 pays.

Les plans du chalet ont été dessinés par Peter M. Acres, un architecte montréalais. L'édifice sera construit dans le parc Jacques-Cartier, en bordure de la rivière Magog, qui traverse le cœur de la ville.

La construction du chalet devrait être complétée cette année, à temps pour les épreuves de championnats canadiens de ski nautique, qui seront présentées les 27 et 28 août.

Les épreuves de 1967 devraient attirer un minimum de 100,000 personnes. Un budget de \$200,000, dont la moitié a déjà été prélevée, a été fixé pour l'organisation et la présentation de ces épreuves de championnats mondiaux de 1967. Le coût de la construction du chalet n'est pas compris dans ce budget.

Les athlètes qui prendront part aux concours de 1967 seront hébergés à l'Université de Sherbrooke.

Le président du comité d'organisation des épreuves de '67, M. Clind Ward, a déclaré que des négociations sont en cours pour assurer la diffusion des concours à la télévision dans le monde entier.

Toutes les parties commenceront à 8 h. 30 p.m., heure normale de l'est, soit 30 minutes après le début de chacune des journées. La seule joute d'après-midi, celle de dimanche, le 10 avril, entre les Black Hawks de Chicago, sera télévisée à compter de 3 h. p.m., une demi-heure après le début de la partie.

Les quatre autres parties sont entre les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal. Ces joutes seront présentées les 7, 9, 12 et 14 avril.

Une autre liste des joutes semi-finales présentées à la télévision sera publiée une fois les deux séries en cours. Les deux séries commenceront jeudi à Montréal, entre les Canadiens et les Leafs, et à Chicago, entre les Hawks et les Wings.

Les Canadiens ont écrasé les Black Hawks de Chicago par 8 à 3 à Montréal samedi soir pour enlever le 15e championnat de Ligue de leur histoire et aussi leur 7e en neuf ans et leur 8e en 11 saisons sous le règne de Toe Blake. Les Habitants ont terminé la saison avec 90 points, soit 8 de plus que les Hawks et ils recevront donc le trophée Prince de Galles et le joli montant d'argent de \$47,250, pour leur exploit ou 21 unités de \$2,250, chacune. Les Hawks, qui ont terminé en 2e place, recevront 21 fois \$1,250, tandis que les Leafs de Toronto, qui ont décroché officiellement le 3e rang avec 79 points, recevront 21 fois \$750. Les Red Wings de Détroit, en 4e place, avec 74 points, récolteront 21 unités de \$250, chacune. Mentionnons enfin que les Bruins de Boston ont réussi à terminer officiellement en 5e place grâce à leurs 48 points, soit un de plus que les Rangers de New York qui terminent donc au dernier rang.

Chez les compteurs, Jean Béliveau a terminé en 4e place avec 77 points, soit deux de plus que Gordie Howe des Red Wings. Son coéquipier Norm Ullman suit en 6e avec 72 points,

Alex Delvecchio, également du Détroit, en 7e avec 69 et Bob Nevin, du New York, en 8e avec 62. Henri Richard, du Canadien, est en 9e place avec 61 points, suivi de Murray Oliver, du Boston, qui décroche la 10e place avec 60 points.

Pas moins de 28 joueurs — le plus haut total de tous les temps pour la LHN — ont réussi 20 buts et plus et six d'entre eux ont compté 30 buts ou plus. L'ancien record était de 24 compteurs de 20 buts en 1962-63. Trois joueurs ont été les meneurs pour les assistances avec 48 durant la saison: Rousseau, Mikita et Béliveau tandis que Frank Mahovlich a été le 2e meilleur compteur de buts, après Hull, avec 32. Hull, nécessairement, a été le meilleur ailier gauche avec ses 97 points. Mikita a dominé chez les joueurs de centre avec ses 78 et Rousseau a fait de même chez les ailiers droits avec lui aussi 78 points. Pierre Pilote, même en ne jouant pas dans 19 joutes à cause de blessures, a dominé chez les joueurs de défense avec ses 36 points et Britt Selby, du Toronto, a dominé chez les recrues avec ses 27 points dont 14 buts.

Roger Crozier, du Détroit, a de nouveau dominé pour les blanchissages pour la seconde saison consécutive avec 7, soit un de plus que l'an dernier. Les Leafs de Toronto ont dominé pour les blanchissages, comme équipe, avec 8 dont 4 par le réserviste Bruce Gamble. Les 8 blanchissages du Toronto furent tous réussis durant la seconde moitié de la saison.

C'est Reg Fleming, du New York, qui a hérité du titre de "badman" pour la saison entière avec 166 minutes passées au cachot à la suite de 53 mineures, six majeures, deux mauvaises conduites de 10 min, chacune et une punition de match pour mauvaise conduite. En tout, Fleming a purgé 124 minutes dans l'uniforme des Rangers et 42 minutes dans l'uniforme des Bruins de Boston avant d'être échangé à la mi-saison. Les Rangers de New York, enfin, furent l'équipe la plus punie avec 894 minutes en punitions. Le total de punitions pour 210 parties, pour tous les clubs: 4,995 minutes... le plus bas total en trois saisons.

Supplément de \$1,000 ajouté par la ligue Nationale à ses bonis réguliers, cette saison

Par suite de ses nombreux exploits et nouveaux records établis chez les compteurs de la ligue Nationale de hockey, Bobby Hull, le fameux ailier gauche des Black Hawks de Chicago, reçoit \$2,000, en bonis de la Ligue. Hull, qui a établi des records pour le plus grand nombre de buts dans une saison (54), le plus grand nombre de points (97) et plus grand nombre de buts durant le jeu de puissance des sés (22) a terminé avec 19 points d'avance sur Stan Mikita et Robert Rousseau, du Chicago et du Canadien, chez les compteurs. Mikita et Rousseau terminent ex-aequo en 2e place avec 78 points dont 30 buts chacun.

Hull recevra \$1,000, et aussi le trophée Art Ross pour avoir été le champion compteur et il recevra un autre \$1,000, pour avoir été meneur pour la 1ère moitié de la saison et pour aussi la seconde moitié, (soit \$500, pour chaque moitié). Il a amassé 55 points au cours de la 1ère moitié et 42 au cours de la seconde. Jean Béliveau, du Canadien, a réussi lui aussi 42 points durant la seconde moitié mais comme Hull a été le meilleur pour les buts comptés, 22 contre 17, il est celui qui recevra le \$500, accordé pour cette moitié. Béliveau, pour sa part, recevra \$250, pour avoir été le 2e meilleur durant la seconde moitié. Puisque Mikita et Rousseau ont réussi le même nombre de buts et aussi le même nombre d'assistances durant la saison pour terminer ex-aequo en 2e place, chez les compteurs, ils recevront tous deux \$500, le montant remis ordinairement au 2e meilleur compteur de la saison. Norm Ullman, du Détroit, qui fut le 2e meilleur pour la 1ère moitié de la saison, recevra, lui, \$250.

\$47,250 au Canadien

Chez les gardiens, ceux du Canadien, Lorne Worsley et Charlie Hodge ont remporté le trophée Vézina en accordant 173 buts à leurs rivaux durant la saison entière et ils furent de plus les meneurs pour la seconde moitié de la saison. Ils se partageront donc la somme de \$1,000, remis aux gardiens vainqueurs du trophée Vézina plus la somme de \$250, remis aux meneurs de la seconde moitié. La Ligue accordera un boni supplémentaire de \$500, parce que les clubs Chicago et Toronto — c'est-à-dire les gardiens de ces deux clubs — ont terminé en seconde place en accordant le même montant de buts, soit 187. C'est dire que Chicago et Toronto recevront chacun \$500, comme montant à partager entre les gardiens Glenn Hall et Dave Dryden (à Chicago) et Johnny Bower, Terry Sawchuk, Bruce Gamble, Gary Smith et Al Smith (à Toronto). Hall et Dryden se partageront de plus la somme de \$250, remise aux meneurs de la première moitié.

Les Canadiens ont écrasé les Black Hawks de Chicago par 8 à 3 à Montréal samedi soir pour enlever le 15e championnat de Ligue de leur histoire et aussi leur 7e en neuf ans et leur 8e en 11 saisons sous le règne de Toe Blake. Les Habitants ont terminé la saison avec 90 points, soit 8 de plus que les Hawks et ils recevront donc le trophée Prince de Galles et le joli montant d'argent de \$47,250, pour leur exploit ou 21 unités de \$2,250, chacune. Les Hawks, qui ont terminé en 2e place, recevront 21 fois \$1,250, tandis que les Leafs de Toronto, qui ont décroché officiellement le 3e rang avec 79 points, recevront 21 fois \$750. Les Red Wings de Détroit, en 4e place, avec 74 points, récolteront 21 unités de \$250, chacune. Mentionnons enfin que les Bruins de Boston ont réussi à terminer officiellement en 5e place grâce à leurs 48 points, soit un de plus que les Rangers de New York qui terminent donc au dernier rang.

Mahovlich, 2e pour les buts

Chez les compteurs, Jean Béliveau a terminé en 4e place avec 77 points, soit deux de plus que Gordie Howe des Red Wings. Son coéquipier Norm Ullman suit en 6e avec 72 points,

Richard pourrait être le "général" tant recherché par les Rangers...

Par Roger LABONTÉ

La ligue Nationale de hockey vole la vedette, cette semaine sur la scène du sport, alors que débute (jeudi) les séries éliminatoires du circuit pour la saison 1965-66. Le Canadien est coté favori pour enlever la victoire dans sa série demi-finale l'opposant aux "démolisseurs" de Toronto, tout comme il le demeure pour soustraire, une fois encore, le titre et la coupe Stanley aux Black Hawks de Chicago, à supposer que ces mêmes Hawks soient toujours dans la lutte au terme de leur rencontre avec les Red Wings de Détroit.

Hier, de New York, nous est venue une nouvelle qui a soulevé beaucoup d'intérêt dans les cercles sportifs canadiens-français. Celle-ci voulait que l'actuel général-gérant Emile Francis ait fait une offre à Maurice Richard pour amener le "Rocket" à piloter les Rangers, la saison prochaine. Francis a nié avoir présenté Richard, dans les heures qui ont suivi, Maurice Richard a aussi déclaré n'avoir jamais été approché, mais il a délibérément laissé une porte ouverte à Emile Francis pour une offre éventuelle. Il a déclaré effectivement qu'une offre de cette nature serait à coup sûr discutable, mais encore faudrait-il qu'on la lui fasse...



Maurice Richard

A tout événement, si les Rangers réussissent à convaincre Richard de devenir leur prochain pilote, ils auraient sûrement déniché l'instructeur le plus mauvais pendant de l'histoire de la ligue Nationale. Toe Blake a cette renommée, mais ce trait de caractère du "Castor" des Canadiens n'est pas encore comparable à Richard. Les Rangers manquent un véritable général depuis longtemps. Même en période de reconstruction, ils présentent des effectifs dont la qualité ne peut que s'améliorer avec le temps. Souvent il y a peu entre la victoire et la défaite. Richard est peut-être l'homme capable, par son tempérament et ses directives, de donner aux Rangers une présence dans les séries éliminatoires, la saison prochaine. Si jamais il décidait de s'exiler pour remplir le poste, les amateurs de Montréal et de New York seraient parmi les premiers à se déplacer pour le voir diriger son équipe derrière le banc.

Richard nie avoir reçu une offre pour diriger les Rangers mais... il laisse la porte ouverte à Francis

Maurice Richard, étoile du club Canadien de la ligue Nationale, a nié hier avoir reçu une offre d'instructeur des Rangers de New York.

"Je n'ai reçu aucune offre en ce sens et la première fois que j'en ai entendu parler, c'est lorsqu'un journaliste de New York m'a téléphoné.

"N'importe qui, bien sûr, considérerait une bonne proposition, mais encore faudrait-il que celle-ci soit formulée."

Emile Francis a cumulé les fonctions de gérant général et instructeur des Rangers depuis le départ de Red Sullivan à la mi-saison.

Emile Francis a déclaré que le poste d'instructeur de l'équipe n'a pas été offert à Maurice Richard, l'ancienne étoile des Canadiens de Montréal.

Francis, ancien gardien de buts de la ligue Nationale, a aussi commenté la nouvelle parue dans le "Journal-American" de New York et selon laquelle Richard serait intéressé à devenir l'instructeur des Rangers si une offre intéressante lui était faite. La nouvelle était de Stan Fischler, chroniqueur de hockey du "Journal-American."

D'après Fischler, un ami de Richard — qu'il n'a pas nommé — aurait dit que le Rocket accepterait le poste si on lui offrait un salaire de \$20,000 par année.

"On ne lui a jamais offert le poste d'instructeur des Rangers," a dit Francis.

Pour ce qui est de son propre avenir, Francis a dit qu'il ne prendra aucune décision avant au moins un mois, ou avant la fin des éliminatoires pour la coupe Stanley.

Francis a ajouté le poste d'instructeur à ses fonctions de gérant général lorsque Red Sullivan est devenu dépêchier des Rangers, au début de la saison.

Les Rangers, en perdant par 4-1 aux mains des Canadiens de Montréal dimanche, ont fini la saison, pour la première fois depuis 1966, en dernière place dans le classement de la ligue Nationale. Les Bruins de Boston, depuis longtemps les essayés-pieds du circuit, ont fini en cinquième place, un point en avant des Rangers, en battant les Black Hawks de Chicago par 4-2 à leur dernière joute de la saison, dimanche.

Les célèbres LIQUEURS & GIN de la Hollande

Faits d'authentiques extraits importés de Wynand Fockink, Hollande, ces liqueurs et gin de genièvre tout à fait délicieux sont distillés et embouteillés au Canada par Corby.

Crème de Menthe WF 25 oz \$4.75
Triple Sec WF 25 oz \$5.40
Gin de Genièvre WF 40 oz \$7.30
25 oz \$4.80
15 oz \$2.10

H. CORBY DISTILLERY LIMITED MONTREAL

Le hockey à Radio-Canada

TORONTO — La société Radio-Canada a publié une liste partielle des joutes semi-finales des éliminatoires de la coupe Stanley qu'elle diffusera en direct sur son réseau de télévision.

Toutes les parties commenceront à 8 h. 30 p.m., heure normale de l'est, soit 30 minutes après le début de chacune des journées. La seule joute d'après-midi, celle de dimanche, le 10 avril, entre les Black Hawks de Chicago, sera télévisée à compter de 3 h. p.m., une demi-heure après le début de la partie.

Les quatre autres parties sont entre les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal. Ces joutes seront présentées les 7, 9, 12 et 14 avril.

Une autre liste des joutes semi-finales présentées à la télévision sera publiée une fois les deux séries en cours. Les deux séries commenceront jeudi à Montréal, entre les Canadiens et les Leafs, et à Chicago, entre les Hawks et les Wings.

Les Canadiens ont écrasé les Black Hawks de Chicago par 8 à 3 à Montréal samedi soir pour enlever le 15e championnat de Ligue de leur histoire et aussi leur 7e en neuf ans et leur 8e en 11 saisons sous le règne de Toe Blake. Les Habitants ont terminé la saison avec 90 points, soit 8 de plus que les Hawks et ils recevront donc le trophée Prince de Galles et le joli montant d'argent de \$47,250, pour leur exploit ou 21 unités de \$2,250, chacune. Les Hawks, qui ont terminé en 2e place, recevront 21 fois \$1,250, tandis que les Leafs de Toronto, qui ont décroché officiellement le 3e rang avec 79 points, recevront 21 fois \$750. Les Red Wings de Détroit, en 4e place, avec 74 points, récolteront 21 unités de \$250, chacune. Mentionnons enfin que les Bruins de Boston ont réussi à terminer officiellement en 5e place grâce à leurs 48 points, soit un de plus que les Rangers de New York qui terminent donc au dernier rang.

Chez les compteurs, Jean Béliveau a terminé en 4e place avec 77 points, soit deux de plus que Gordie Howe des Red Wings. Son coéquipier Norm Ullman suit en 6e avec 72 points,

Alex Delvecchio, également du Détroit, en 7e avec 69 et Bob Nevin, du New York, en 8e avec 62. Henri Richard, du Canadien, est en 9e place avec 61 points, suivi de Murray Oliver, du Boston, qui décroche la 10e place avec 60 points.

BON GOÛT ET PROGRÈS...

UNE TRADITION LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

NOUVELLE ALLURE INVITANTE de la BIÈRE DOW

DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT

LA BIÈRE PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE À LA SAVEUR PLUS RAFRAÎCHISSANTE

ADOPTÉZ L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Kossyguine: une guerre H peut et doit être évitée

MOSCOU — La nécessité de redonner confiance aux masses désabusées par les dix années de promesses non tenues de M. Khrouchtchev, et la nécessité de maintenir à un haut niveau le potentiel défensif soviétique face au réarmement intensif des Etats-Unis, tels sont aux yeux des observateurs, les deux facteurs qui expliquent surtout le ton relativement modeste employé dans son exposé d'hier devant le 23e congrès par M. Alexei Kossyguine.

Celui-ci contient peu de révélations. La plupart des objectifs énoncés pour le plan quinquennal avaient été déjà publiés dans les projets de directives du 20 février dernier.

M. Kossyguine a cependant frappé l'assistance par l'autorité et le pragmatisme dont il a fait preuve. Hier soir, dans les couloirs du congrès, on ne cachait pas que ce rapport, comme l'exposé fait samedi par M. André Gromyko, tranchaient sur des débats parfois assez froids, alors même qu'ils étaient faits l'un et l'autre au nom du gouvernement plutôt que du Comité central.

Voici les principaux points du discours prononcé par M. Kossyguine:

— "Une guerre thermonucléaire peut et doit être évitée".

L'éventualité d'une telle guerre est catégoriquement rejetée.

— L'URSS continuera cependant à renforcer ses forces armées. Elle doit augmenter ses dépenses militaires en raison de la détérioration de la situation internationale et, notamment, de la guerre au Vietnam.

— L'Union soviétique continuera à aider le peuple vietnamien dans toute la mesure nécessaire.

— La production agricole est en retard sur les prévisions et ne suffit pas à satisfaire entièrement les besoins de l'économie nationale. Les mesures prises dans ce domaine permettent de prévoir que la production annuelle de céréales atteindra au cours du prochain quinquennat (1966/1970) 167 millions de tonnes. Le plan

1959 - 1965 n'a pas été exécuté en raison de "décisions insuffisamment réfléchies" et "volontaristes".

— L'écart entre la production des biens d'équipement et celle des biens de consommation sera réduit. L'accroissement prévu de la production sera de l'ordre de 52 et 46% respectivement, contre 58 et 38% précédemment.

— Les mesures prévues pour augmenter le "bien-être matériel" et le "niveau culturel" de la population exigent "d'énormes dépenses". Toutefois, le comité central considère qu'il s'agit là de mesures "minimales". En ce qui concerne les paysans, l'exploitation de leurs lopins de terre individuels notamment leur permettra d'augmenter considérablement leurs revenus.

Deux pétroliers grecs au large du Mozambique Offensive diplomatique de la GB pour faire respecter l'embargo contre Salisbury

LONDRES — Le gouvernement britannique a entrepris hier soir une double action pour essayer de faire respecter l'embargo sur les livraisons de pétrole à la Rhodesie.

Un "dialogue" s'est établi avec Lisbonne où M. Harold Wilson envoie aujourd'hui Lord Walston, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, que le gouvernement portugais accepte d'accueillir. Dès hier après-midi, M. Michael Stewart, ministre des affaires étrangères, a convoqué au Foreign Office le chargé d'affaires du Portugal pour l'avertir des "lourdes responsabilités" que porterait le Portugal si des pétroliers étrangers déchargeaient à Beira du pétrole destiné à alimenter la raffinerie d'Umtali située en territoire rhodésien.

D'autre part, Lord Caradon, représentant du Royaume-Uni à l'ONU a été appelé d'urgence à Londres pour consultations au sujet d'un possible recours au conseil de sécurité afin de rendre obligatoires les sanctions qui ont déjà été recommandées par les Nations unies le 20 novembre dernier. Jusqu'ici, la Grande-Bretagne avait répué à invoquer le chapitre sept de la charte qui permet l'emploi éventuel de la force pour faire appliquer les décisions du Conseil de sécurité. Il n'est pas impossible, devant la menace de violation de l'embargo, que Londres se résolve à une telle action.

Un premier pétrolier, L'"Iphigénie V", est arrivé hier à Beira, mais selon le rapport du consul britannique dans ce port du Mozambique, il ne s'est pas rangé à quai et le capitaine du port aurait donné l'assurance qu'il resterait à l'ancre jusqu'à son départ. Le capitaine du pétrolier, qui avait été intercepté dans la nuit par une frégate britannique, avait affirmé à l'officier anglais qui s'était rendu à son bord que sa cargaison de pétrole était destinée à Djibouti et qu'il ne s'arrêterait à Beira que pour se ravitailler. Cependant, un deuxième pétrolier, le "Mouette", est signalé dans le détroit de Mozambique. Ces deux bâtiments appartiennent à des armateurs grecs. Une nouvelle démarche a été faite par la Grande-Bretagne auprès du

NICOSIE — Des troupes canadiennes de la force des Nations unies à Chypre interviennent dans la région de Lefka et de Immitis, dans le nord-ouest de l'île, la relève du contingent irlandais qui partira le 18 avril prochain, annonce-t-on officiellement à Nicosie. Après le départ des Irlandais, la force des Nations unies à Chypre sera réduite à 4.500 hommes.

WASHINGTON — M. Lincoln Gordon, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines et coordonnateur de l'Alliance pour le progrès, a déclaré mardi que l'influence de Fidel Castro et la sympathie dont il bénéficiait en Amérique latine avaient souffert "en raison de ses nombreux échecs dans son propre pays et la maladresse dont il fait preuve dans ses relations internationales".

Le ministre des relations avec le Commonwealth, M. Arthur Bottomley, a longuement reçu hier soir les dirigeants de la "Lonrho" et leur a souligné l'importance que le gouvernement britannique attachait au maintien de la fermeture de l'oléoduc de Beira.

L'envoi à Lisbonne de M. Ogilvy, membre de la famille royale, semble destiné à donner du poids à cette action britannique.

Entre temps, le premier ministre, M. Harold Wilson, a présidé hier après-midi le comité de défense et de politique étrangère du cabinet pour coordonner les activités diplomatiques et militaires entre prises en vue de faire respecter l'embargo sur le pétrole.

"Luna-10" poursuit normalement son vol

MOSCOU — "Luna-10" qui poursuit son vol circulaire a achevé hier soir sa 18e révolution.

L'agence spatiale Tass précise en outre que dix-huit séances de liaisons-radio ont été établies avec le satellite artificiel de la lune et qu'un grand nombre d'informations scientifiques ont pu être ainsi recueillies.

Selon les données télémétriques captées, souligne le communiqué de l'agence Tass, les appareils placés à bord du "Luna-10" fonctionnent normalement. La pression et la température de la section instrumentale du satellite sont respectivement de 850 millimètres et de 24 à 26 degrés centigrades.

Les paramètres de l'orbite du "Luna-10" ont pu être établis avec une plus grande précision:

- la distance minima de la surface lunaire (périsélénie) est de 350 km ;
- la distance maxima (aposélénie) est de 1.017 km ;
- période de révolution — deux heures, 58 minutes, 15 secondes ;
- inclinaison de l'orbite par rapport à l'équateur lunaire — 71 degrés, 54 minutes.

Deux cosmonautes russes vont tenter un vol de trois semaines à partir du 12 avril prochain

MOSCOU — Deux cosmonautes soviétiques seront lancés dans l'espace pour un vol de trois semaines environ, à partir du 12 avril, apprend-on de bonne source soviétique.

On déclare de même source que les Soviétiques, en tentant cette expérience, qui coïncidera avec le cinquième anniversaire du premier vol spatial humain réalisé par Youri Gagarine à bord du vaisseau "Vostok", espèrent apporter la confirmation qu'un organisme humain est capable de supporter les épreuves d'un vol de longue durée et d'effectuer un voyage lune aller et retour.

Le but du prochain vol spatial soviétique sera de battre le record de durée, détenu depuis le mois de décembre dernier par les deux cosmonautes américains Borman et Lovell qui sont restés 14 jours sur une orbite terrestre à bord de la cabine "Gemini-7", ajoutent-on de source soviétique.

Après le vol de 22 jours effectué par les deux chiens, Veterok et Ouglyok, en février dernier, et qui a constitué un record de durée de vol pour des êtres vivants, les Soviétiques essaieront de rivaliser avec les Américains celui tenu par des êtres humains. Le vol qu'effectueraient prochainement deux cosmonautes soviétiques avait été prévu depuis quelque temps déjà. Il devait être effectué avant le 23e congrès du parti communiste soviétique qui s'est ouvert le 29 mars, mais il avait été retardé afin de ne pas "détourner" l'attention de l'opinion publique des travaux du congrès, confirme-t-on à Moscou.

Douche froide à la conférence de Genève sur le désarmement

GENEVE — Douche froide à la séance de sortie de la conférence du désarmement, qui s'est ajournée au 14 avril: "Les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'empêcher totalement la prolifération directe ou indirecte des armes nucléaires. Au contraire, ils souhaitent la légaliser dans le cadre d'alliances militaires et associer leurs alliés aux armements nucléaires."

C'est ainsi que le délégué soviétique a résumé hier deux mois de débats consacrés essentiellement au problème de la non-dissémination nucléaire, débats marqués par le dépôt de deux projets de traités, américain et soviétique.

Les "exigences" de la république fédérale d'Allemagne en matière d'armements nucléaires et le "desir" des Etats-Unis de satisfaire ces exigences continuent de représenter, selon M. Rochitchine (URSS), l'obstacle majeur à la signature d'un traité de non-prolifération.

Le délégué soviétique a ajouté que le système de veto américain, tout comme le principe d'une non-prolifération limitée à l'empêchement du transfert d'armes nucléaires "sous le contrôle national" d'Etat non-nucléaire, étaient destinés à "camoufler le fait que le projet de traité soumis par les Etats-Unis présuppose la prolifération". Pour M. Rochitchine, la chose essentielle demeure d'empêcher l'accès aux armes nucléaires à tous Etats non-nucléaires associés, y compris les membres des alliances occidentales. Pour le délégué soviétique, seul le projet de traité soumis par l'URSS au comité des "18" satisfait à cette exigence.

Répondant à l'argumentation de son collègue soviétique, M. Adrian Fisher (USA) a déclaré que le système de veto et de contrôle proposé par les Américains ne représentait pas une "faiblesse", mais bien une "force" dans un futur traité sur la non-prolifération.

Invité par la conférence, M. C.S. Jha, sous-secrétaire d'Etat permanent aux affaires étrangères de l'Inde, a constaté pour sa part, au cours d'une brève allocution, des progrès dans la discussion sur la non-prolifération. Il a rappelé néanmoins que le but ultime demeurerait le désarmement général et complet. De son côté, M. Tozzoli (Italie), après avoir défendu le projet de traité américain, a estimé que la récente note allemande aux chancelleries était "constructive" et qu'elle témoignait d'une volonté de paix et de "meilleure compréhension".

La guerre du Vietnam est-elle "légale" ?

WASHINGTON — Un juge fédéral s'est refusé hier à se prononcer sur la "légalité" de la guerre au Vietnam ainsi que le demandait un soldat du contingent susceptible d'être envoyé en Extrême-Orient.

Le juge Alexander Holtzoff a expliqué sa décision en soulignant que la question qui lui était posée était d'ordre politique et sortait de sa compétence de juge.

Le procès avait été ouvert par le soldat Robert Luffit, actuellement en garnison à Fort Benning (Georgie).

Pressé de vendre votre maison ?

Etes-vous de ceux qui sont souvent mutés d'un bout à l'autre du pays? Vous arrive-t-il d'avoir à vendre votre maison à la hâte dans des conditions plus ou moins avantageuses? Pour vous aider à vendre vite et à un bon prix, il existe des moyens dont vous pourriez sûrement bénéficier. Par exemple: mettre votre propriété en valeur et l'estimer à un juste prix. Profitez des conseils d'un expert en lisant Sélection du Reader's Digest d'avril!



DES OEUFS COMME ÇA, VOUS N'EN TROUVEREZ PAS AILLEURS QUE CHEZ NOUS

Pas besoin de chercher bien loin pour dénicher les meilleurs oeufs de Pâques: il suffit d'entrer dans la plus proche confiserie Laura Secord. Bien entendu, vous ne pourriez trouver nulle part ailleurs les fameux oeufs de Pâques à la crème au beurre de Laura Secord. Mais ce n'est pas tout, loin de là. Laura Secord fabrique toute une variété de délicieuses friandises de Pâques: des oeufs gros et petits, des poules, des lapins... une foule de choses amusantes qui feront la joie des enfants. Et, bien sûr, seuls les bonbons Laura Secord vous offrent la fraîcheur et la qualité Laura Secord. Pour toutes vos friandises de Pâques, passez donc à la plus proche confiserie Laura Secord.

Laura Secord



Poule pur chocolat au lait — 75c



Lapins pur chocolat au lait — 75c, \$1.65, \$3.25



Assortiment "Parade de Pâques" de Laura Secord — \$1.60 la livre



Les fameux oeufs de Pâques à la crème au beurre de Laura Secord — 45c, 75c, \$1.50

TÉLÉPHONEZ À VI 5-8252 POUR CONNAÎTRE L'ADRESSE DU MAGASIN LAURA SECORD DE VOTRE VOISINAGE